

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

CENTRE DE PETIT BASSAM

HUIT FRERES MOSSI
A ABIDJAN

Noël ATSAIN
1978

RAPPORT DE STAGE SOUS LA DIRECTION DE Ph. HAERINGER

Avant propos

Le rapport qui suit est le résultat d'un stage de trois mois pour une "étude des conditions socio-économiques des travailleurs étrangers en Côte d'Ivoire : les Mossi d'Abidjan et de sa périphérie" que m'a accordé l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer (Centre de Petit Bassam) en accord avec le Ministère de la Recherche Scientifique de Côte d'Ivoire auprès de M. Philippe HAERINGER.

Le but de ce stage était principalement une initiation à la recherche dont les travaux devraient nous permettre la rédaction d'une thèse de 3^e cycle.

INTRODUCTION

Si nous nous sommes intéressés à cette étude, c'est compte tenu du rôle capital de l'immigration et de ses manifestations dans un pays en mutation comme la Côte d'Ivoire.

Comme nous le savons, les migrations de travailleurs évoquent d'ordinaire un mouvement allant des pays en voie de développement vers les pays industrialisés. Mais des déplacements semblables, et parfois d'une grande ampleur, existent aussi à l'intérieur du Tiers-monde où les travailleurs des pays les plus pauvres se dirigent vers des pays voisins moins défavorisés.

Selon les estimations du BIT (Bureau International du Travail) 700 000 travailleurs Voltaïques en particulier auraient quitté leur pays pour aller chercher un emploi temporaire ou permanent en Côte d'Ivoire.

Cet exode a son origine dans le manque de travail en Haute-Volta. Les emplois dans l'industrie ou les bureaux y sont rares et recherchés, situation explicable par la faiblesse des investissements étrangers et celle du budget national. A la campagne, où 88 % de la population demeurent encore, il n'y a pas grand chose à faire durant les huit mois de l'année où il ne pleut pas.

De toute manière, les techniques traditionnelles encore en usage sont insuffisantes pour assurer à chacun sa subsistance : émigrer est donc une nécessité.

Les déplacements considérables de travailleurs qui en résultent lient inextricablement l'une à l'autre les économies voltaïque et ivoirienne. "Avec un revenu par habitant de 70 dollars par an, la Haute-Volta est l'un des pays les plus pauvres du monde : ses exportations paient tout juste un tiers de ses importations et le déficit est comblé pour une bonne part avec les 30 millions de dollars annuels que les travailleurs migrants envoient chez eux.

La Côte d'Ivoire est riche en comparaison, avec un revenu moyen par tête de 380 dollars par an. Mais elle dépend étroitement des travailleurs immigrés de la Haute Volta, qui constituent plus du quart de l'ensemble de sa main d'oeuvre et les trois quarts des ouvriers de plantation" (1).

(1) "Migrations internationales" Oumar Doudou Thiam, jeune afrique n° 854 du 20 mai 1977.

En effet cette émigration est très ancienne et la colonisation avec ses diverses formes d'exploitation a contribué plus que jamais aux déplacements massifs des Mossi en Côte d'Ivoire : le travail forcé, le système d'exploitation des grandes concessions détenues par les sociétés privées, les grands travaux d'infrastructure entrepris par le colonisateur, l'enrôlement sous les drapeaux durant les deux guerres mondiales, le système du "volontariat" et enfin les motivations économiques, entre autre le percement du canal de Vridi, qui devait faire communiquer la lagune Ebrié avec l'Océan pour donner naissance à un port, en 1950, dont les activités vont rapidement s'intensifier et provoquer une migration massive vers Abidjan.

Venant d'un pays où il existe un chômage structurel élevé, ces travailleurs occupent souvent les postes de travail pénible ou peu rémunérateur, délaissés par les Ivoiriens.

METHODOLOGIE

Ce travail a fait l'objet d'une enquête dont il convient de rappeler en quelques lignes la méthode employée.

Nous avons tout d'abord choisi un travailleur, lequel nous a permis de faire une liste des personnes qui l'entourent : cousins, frères, voisins, etc...

- Entretiens

Les entretiens avaient pour but de recueillir la biographie des migrants.

Cette méthode dite d'observation retrospective a été définie par Philippe Haeringer en 1968 à propos de l'étude des migrations africaines (1). Selon nous, cette démarche était nécessaire avant de prétendre à tout autre chose. Elle permet de faire une approche objective du phénomène migratoire en s'appliquant de reconstruire le passé des individus depuis le départ du pays d'origine (étapes, emplois, circonstances de changement de profession, d'habitation etc...).

En tout cas, elle était le seul moyen parmi tant d'autres de rendre compte dans les moindres détails de la manière dont se sont installés les Mossi en Côte d'Ivoire.

Ces entretiens étaient articulés autour d'une série de questionnaires thématiques semi-directifs conçus comme un guide de recherche, pour avoir les renseignements désirés, ils nous a fallu quatre jours de trois heures par séance de travail pour chaque individu vu la complexité d'une telle étude.

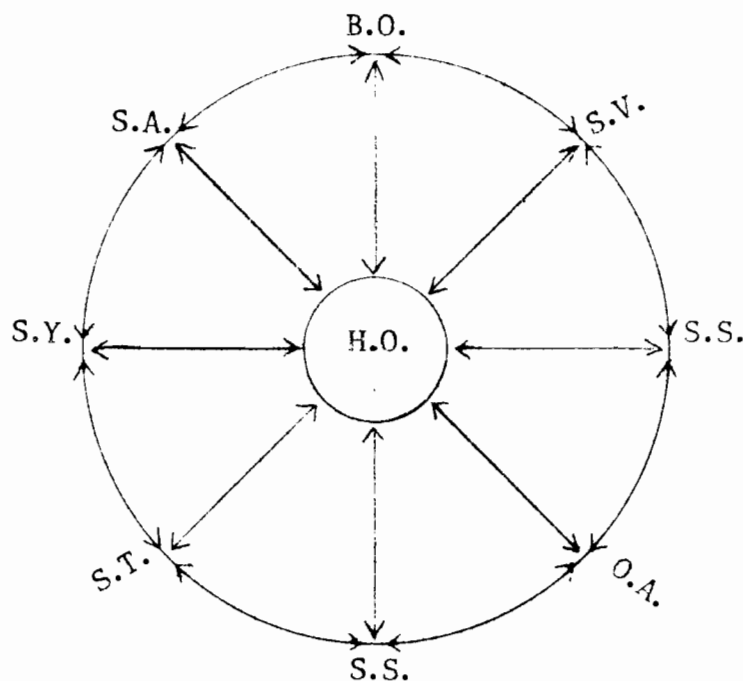
Au total 8 personnes ont été étudiées à l'aide de cette méthode.

(1) Ph. Haeringer. "L'observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines". Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines V 2-1968 pp. 3-22.

"Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique". Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines IX 4-1972 pp. 439-453.

"Chemins migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire". Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, X 2-1973 pp. 195-201.

Ces 8 personnes et notre personnage central ont des liens que nous pouvons représenter sous forme de toile d'araignée que voici :



Ce croquis montre que notre personnage central a des relations avec : S. Séïdou, S. Victor, O. Boukary, S. Salm et S. Amadou qui viennent respectivement de Roumba et de Konéan. Il existe entre eux une solidarité agissante du fait qu'ils viennent de la même région, habitent la même cour et ont les mêmes problèmes. Pour cela, ils s'entraident à tous les niveaux : financièrement, pour la recherche d'un emploi, se donnent des conseils etc...

Nous irons jusqu'à dire que ces relations ont un caractère familial parce que les repas sont également pris en commun. En tout cas, ils mènent une vie communautaire.

Avec O. Albert, ils ont des relations de frère à frère parce qu'ils sont de même lignage ; avec S. Yssifou ce sont plutôt des relations de beau frère parce que celui-ci a un lien de parenté avec sa première femme.

Enfin avec S. Tangandé, il a des liens d'amitié.

Il faut dire également que ces 8 personnes se connaissent et entretiennent des liens d'amitié.

Comme nous l'avons dit plus haut, ces relations doivent être comparées à une toile d'araignée parce qu'elles s'entremêlent et elles sont soigneusement entretenues.

Cette méthode employée pour ce travail était plausible, car elle nous donnait la possibilité de cerner de long en large le phénomène migratoire non seulement au point d'arrivée mais aussi au point de départ et également ce qui s'était passé entre ces deux points.

Le plan qui suit correspond au déroulement de l'enquête.

Dans un premier temps, nous allons transcrire les biographies recueillies. Deuxièmement nous ferons une analyse succincte de ces biographies. Succincte parce que le temps qui nous est imparti ne nous permet pas de faire une analyse approfondie. Seulement un second travail viendra parachever celui-ci afin de donner au texte son vrai visage, celui d'une thèse.

Enfin pour boucler la boucle nous nous efforcerons de tirer une brève conclusion.

1 - Biographie

Seydou, boy-cuisinier, est âgé de 30 ans, célibataire et habite Abobo-gare.

Il est né en 1947 à Roumba, dans la sous-préfecture de Pissila, de parents cultivateurs. A l'âge de 10 ans, il commence le commerce de sucre et le métier de tisserand au village.

En 1965, il quitte le village pour Abidjan et est accueilli par Boukary, un compatriote du même village qui habite à Attiékoubé (Adjamé).

Trois jours après, Boukary lui trouve un travail de restaurateur à Adjamé chez une femme voltaïque à raison de 1 500 F par mois, nourri et logé.

En 1966, il laisse cet emploi parce que le salaire était insuffisant. Boukary l'envoie donc chez un autre restaurateur, un Sénégalais à raison de 2 000 F par mois et nourri.

En 1967, il se fait embaucher chez un militaire Ivoirien au Plateau comme boy à raison de 2 500 F par mois, nourri le matin et à midi.

Dans la même année, il quitte son patron parce qu'il ne lui payait pas l'intégralité de ce qui lui était proposé. Il va habiter dans une cour à Abobo-gare. Vers la fin de 1967, il se fait engager comme boy chez un Ivoirien aux 220 logements à raison de 5 000 F par mois et nourri.

Début 1968 son patron le renvoie, parce qu'il s'est absenté un jour. Le même jour, il trouve du travail toujours aux 220 logements chez un autre Ivoirien à raison de 5 000 F par mois.

En Août 1968, il est embauché par un Dhoméen pour 5 000 F par mois et nourri. Début 1969, il est employé par un Libanais en zone 4 à raison de 11 000 F par mois et nourri.

En 1971, il le quitte parce qu'il n'avait pas de repos et le salaire n'était pas encourageant. Il trouve du travail chez un Européen à raison de 17 000 F.

Dans la même année, il se prend dans la cour où il habitait une maison à deux pièces et paie 3 000 F par mois.

En 1973, il part en congé pour un mois quinze jours au village.

A son retour, il s'avère que sa place est prise et se fait donc engager par un Européen en zone 4 à raison de 15 000 F par mois, où il reste pendant 3 mois.

Dans la même année, il trouve mieux chez un autre Européen, 18 000 F par mois.

En 1976, il trouve une autre place chez un Européen à raison de 22 000 F par mois. Dans la même période, il part au village pour deux mois et les parents lui proposent une fille du village en mariage et il accepte.

Au milieu de l'année 1976, il va chez M. S. (personnalité ivoirienne) pour un remplacement de deux mois à raison de 29 000 F par mois.

Vers la fin de 1976, il est encore pris en remplacement de 7 mois chez un Européen avec un salaire de 23 000 F par mois.

En 1977, il est proposé par M. S. à l'un de ses employés et accepte à raison de 32 000 F par mois.

2 - Budget

- Sources de revenu

Salaire : 32 000 F par mois

- Répartition des dépenses

- Loyer : 4 500 F par mois

- Electricité : 1 000 F par mois, le compteur est au nom du propriétaire de la cour et ils l'utilisent à quatre

- Nourriture et eau : il remet à chaque fin de mois 4 000 F à Madame Boukary

- Habillement : 6 000 F tous les 3 mois

- Santé : 8 000 F dans l'année

- Transport : il dépense 6 000 F par mois mais la moitié est remboursée par le patron.

- Epargne : il met régulièrement de côté 5 000 F par mois. Cette somme est remise à un vieux de même village qui la met dans son compte à la BIAO.

3 - Vie quotidienne

Il se lève le matin à 6 heures, met de l'eau dans sa bouilloire pour sa toilette : il se lave les bras, les pieds, les cheveux et se brosse les dents. Après sa toilette, il fait sa prière et s'habille. Il faut compter au moins 20 minutes pour tout ceci.

Une fois fini de s'habiller, il prépare son petit déjeuner : chauffe de l'eau avec un camping gaz, prend du nescafé, une petite boîte de lait Bonnet Rouge à 50 F, du pain à 15 F sans beurre.

A 6h 45, il a terminé puis quitte la maison à 6h 50 pour être à l'arrêt du bus à 6h 55. A partir de 7h 10, il a son bus qui le met à Adjamé à 7h 25. D'Adjamé, il prend un autre bus à 7h 30 et arrive à son lieu de travail à 7h 50. Dès son arrivée, il accompagne les enfants de son patron à l'école et revient à 8 heures. A son retour, il fait le ménage pendant 30 minutes. Une fois débarrassé du ménage, il fait la lessive de 8h 30 à 10h 30. Puis, il attend 11 h pour commencer la cuisine.

A 11h, il commence la cuisine, prépare en même temps la table en mettant les couverts. A 11h 30, il arrête la préparation et va chercher les enfants à l'école. De retour à 11h 40, il reprend sa cuisine pour finir à 12heures.

A partir de 12h 10, le patron et sa famille commencent à manger jusqu'à 12h 30. Dès qu'ils ont fini, il débarrasse la table, fait la vaisselle et nettoie la cuisine pendant 30 minutes.

A 13h, il va à son tour chercher à manger auprès des vendeuses qui sont tout juste à côté de son travail. Il s'achète du riz avec de la sauce arachide et du poisson à 100 F le plat. Il prend rarement du dessert.

A 13h 25, il a fini de manger et retourne au travail pour pouvoir se reposer un peu (dormir), jusqu'à 16h 50. A partir de 17h, il reprend le travail en commençant par le repassage jusqu'à 17h 30. A partir de 17h 30, il va chercher les enfants à l'école pour revenir à 17h 40. Dès son retour, il va faire la cuisine, met la table. A 18h 40, le repas est prêt. A 19 heures, il met les plats sur la table et attend l'arrivée du patron pour quitter le travail.

A 20 heures, il quitte le travail et prend son bus à 20h 30 pour être à Adjamé à 21h. D'Adjamé, il prend une voiture à 50 F pour descendre à la gare routière à 21h 15 et il est à la maison à 21h 20. Une fois arrivé, Mme Boukary lui met de l'eau dans la douche.

A 21h 30, il a fini de se doucher. Puis il va manger. A 21h 40, il vient causer avec ses camarades dans la cour. A 22h 30, il va dormir.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens, les Ivoiriennes et les non Ivoiriens

- Avec les Ivoiriens et les Ivoiriennes, les relations ne sont pas très poussées. Mais il n'empêche qu'il a quand même des relations suivies avec :

. Bakary, un attié militaire de carrière qu'il a connu dans le quartier voilà 6 ans. Il vient lui rendre visite toutefois qu'il est chez ses parents à Abobo gare.

. Afoué, une fille baoulé qu'il a connue au Plateau en 1972 lorsqu'elle travaillait comme garde d'enfant. Celle-ci est son amie et elle vient régulièrement lui rendre visite.

- Avec les non-Ivoiriens (Voltaïques mis à part) il n'a pas de relation

b) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

Avec ceux-ci, il entretient des relations suivies

- Association politique : ils se retrouvent au niveau de cette association dont le but est de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de 500 F par an, de coordonner les activités culturelles et de prévenir ses adhérents de l'arrivée des chefs d'Etat.

Il entretient individuellement des relations avec certains compatriotes :

- S. Dramane. Il est chauffeur de taxi et habite à Attiékoubé. Il vient chez lui au moins deux fois dans le mois.

- S. Ousmane. Il est boy-cuisinier et habite à Koumassi Poto-Poto. Il l'a vu voilà à peine un an.

Il a également de parfaites relations avec tous ses compatriotes de la même cour.

c) Relations avec le village

A ce niveau, les relations sont très importantes car il ne veut pas être coupé de ses parents. Il envoie dans le mois une à deux lettres au village. Ces lettres sont remises à son papa par l'intermédiaire de son grand frère.

Dans ses lettres, il demande l'état de santé de ses parents. Il envoie de l'argent à sa mère par l'intermédiaire des amis qui vont en congé. Il reçoit de l'autre côté, c'est à dire des parents au moins une lettre par mois. Dans celles-ci, ils lui demandent aussi son état de santé. Dans la dernière lettre, ils lui ont demandé de venir les voir lorsqu'il sera en congé.

5 - Projet

Son projet s'est forgé autour d'une question matérielle.

Dans son jeune âge, il a estimé que certains camarades avaient des choses qu'il n'avait pas, mais ces choses demandaient de l'argent qu'il ne pouvait pas avoir tout en étant au village faute d'industrie pouvant l'employer. Ayant donc entendu par des personnes qu'en Côte d'Ivoire on pouvait facilement trouver du travail et se procurer de ce moyen d'échange qu'est l'argent, il a jugé opportun de se lancer dans l'aventure comme ses prédécesseurs.

Son retour au pays n'est pas à écarter. Seulement, avant son départ, il faudra qu'il s'assure de pouvoir vivre comme ici, c'est à dire avoir quelque chose au village qui puisse lui procurer de l'argent à défaut d'un salaire.

Ceci voudrait dire que, tant qu'il n'aura pas ce moyen, il lui sera difficile d'envisager un retour définitif au pays.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour lui, la Côte d'Ivoire est son porte bonheur, car sans elle il ne travaillerait pas aujourd'hui. La Côte d'Ivoire est riche et il y a beaucoup d'entreprises européennes. Alors qu'en Haute Volta, les entreprises sont rares.

Aujourd'hui les choses ont changé. Avant, les Ivoiriens nous aimaient beaucoup et ils nous engageaient dans les entreprises et dans les plantations sans difficultés. Maintenant, il faut se présenter à l'office de la main d'oeuvre pour un emploi et cela diminue nos possibilités parce qu'il y a présentement des Ivoiriens qui se trouvent dans la même situation que nous. Ils sont agressifs, ils nous traitent de pauvres. Parfois même, ils nous disent "sales mossi allez y chez vous".

II - YSSIFOU

1 - Biographie

Issifou, âgé de 32 ans, célibataire est gardien dans une entreprise en zone 4 et habite à Adjamé.

Né en 1945 à Rougo dans la sous préfecture de Pissila de parents cultivateurs.

A l'âge de 7 ans, il est aide familial chez ses parents. Il surveille donc le troupeau. A l'âge de 14 ans, il aide ses parents à cultiver : mil, coton, arachide.

Le 4 décembre 1962, il prend avec trois camarades la décision de se rendre à Abidjan pour travailler. Ils quittent alors le village ce jour à 4 heures du matin pour être à Bobo Dioulasso à 11h 00. N'ayant plus d'argent pour continuer le voyage, ils séjournent à Bobo dans l'esprit de travailler afin d'avoir l'argent du transport Bobo-Abidjan.

Heureusement, au cours de leurs démarches, ils croisent un Monsieur parti de la Côte d'Ivoire qui leur dit qu'il est à la recherche de manoeuvres. Sans hésiter, ils lui ont dit qu'ils étaient en route pour la Côte d'Ivoire et il les récupéra donc.

Trois jours plus tard, ils partent de Bobo à 8 heures du matin avec 42 autres personnes recrutées par le Monsieur. Durant ces trois jours ils étaient pris en charge par le Monsieur.

Ils arrivent à la gare de Treichville à 17h 30. De Treichville, ils repartent à pied à Adjamé. Arrivés au marché, le Monsieur leur dit de dormir là et un camion viendra les chercher le lendemain matin.

Aux environs de 19h 30, un compatriote de même région qui passait par là a vu tout un monde de ressortissants voltaïques et s'est empressé de demander s'il n'y avait pas des gens de Kaya dans le groupe. Lui et les trois autres répondent qu'ils viennent du Cercle de Kaya. Le compatriote les prend donc et les envoie chez lui où ils mangent et dorment. Le lendemain matin, il les reconduit sur les lieux pour attendre le patron. Jusqu'à 12h il n'est pas là. Le compatriote O. Razougou revient les prendre, les fait manger et ils reviennent attendre jusqu'à 19h ; le patron n'est toujours pas là. Cette navette devait durer trois jours.

A la fin du troisième jour, O. Razougou leur dit de ne plus repartir sur les lieux et ils feraient mieux de chercher et travailler.

Dans le même moment, les autres se sont également éparpillés parce qu'ils n'avaient plus d'espoir.

Ils restent donc quatre jours avec O. où ils étaient nourris et logés. Entre temps, ils n'avaient pas l'intention de rester à Abidjan parce qu'ils ont déjà entendu parler d'Agboville. Le cinquième jour, voulant nécessairement partir et ne sachant par quel moyen convaincre leur compatriote qui les a bien reçus, ils vont mentir en lui disant qu'ils ont un frère à Agboville qui veut les voir.

Ils quittent ainsi Abidjan pour Agboville. A leur arrivée, ils croisent un Européen à la gare. L'Européen l'appelle et lui demande s'il veut du travail. Il répond oui et ajoute qu'il a deux camarades avec lui qui désirent travailler aussi. L'Européen accepte de les prendre tous, seulement les deux autres iront sur le chantier et lui à la maison avec sa femme.

Après cet accord, il leur demande de rester un petit instant là car un camion viendra de Tiassalé les prendre pour le campement. Quelques minutes plus tard, les deux autres se concertent et décident de ne plus partir.

Lui maintenant sa décision part avec le chauffeur et il était engagé comme boy à raison de 2 000 F par mois, nourri et logé.

Un mois après Mr B. (l'Européen) part en congé. Il rejoint donc ses camarades comme manoeuvre avec le même salaire, nourri et logé pendant deux mois.

Dès le quatrième mois, il passe comme chef manoeuvre et gagne 4 000 F par mois plus une prime de 2 000 F.

Il reste jusqu'au moment où Mr. B. quitte la société.

En mai 1968, il revient à Abidjan et loge à Adjamé-Bromakoté chez un compatriote de même village pendant trois mois sans travail.

Au mois d'août 1968, il se fait engager par l'intermédiaire de son compatriote comme peintre en bâtiment chez le particulier où il travaillait à Adjamé. Son salaire variait entre 9 000 F et 10 000 F par mois et il avait avec son ami un loyer où chacun payait 1 500 F par mois.

Dans la même année, ses parents lui proposent au village une fille pour le mariage, mais il a refusé parce qu'il n'avait pas l'envie. Cette fille a été donc proposée à son grand frère qui l'a acceptée.

En 1970, il quitte ce patron parce qu'il ne reçoit plus son salaire au complet à la fin du mois. Il le recevait au compte-goutte.

Sans tarder, il trouve du travail chez un Européen au Plateau en qualité de boy à raison de 10 000 F par mois et habite dans une maison à 3 500 par mois à Adjamé.

Au cours de cette même année, les parents lui proposent pour la seconde fois en mariage. Il refuse encore cette proposition parce qu'il n'était pas décidé. Cette fille est donc proposée de nouveau à son petit frère de même père qui l'accepta.

En 1971, il fréquente à Abidjan une fille voltaïque nommée Bintou et naît le 1er février 1972 leur premier enfant, un garçon.

En octobre 1972, il va habiter à Adjamé à côté de l'Hôtel Bon-Séjour dans une maison à 4 500 F par mois. Dans la même période il n'a plus d'emploi parce que son patron est rentré définitivement aux Etats-Unis. Il tombe également malade pendant un mois vingt quatre jours.

Au mois de décembre 1972, il part au village pour un mois.

En janvier 1973, il se fait engager par un entrepreneur Européen comme peintre avec un salaire de 13 000 F par mois. Dans la même année, ses parents lui proposent pour la troisième fois une fille en mariage qu'il refuse également parce qu'il avait l'intention d'aller en France avec son patron.

Le 5 juillet 1973, il vient habiter à Abobo-gare dans la cour d'un compatriote dans une maison en banco pour 2 000 F par mois. Il quitte aussi son patron parce qu'il ne voulait pas appliquer une décision du gouvernement à propos des augmentations des salaires. Il reste deux mois sans emploi, mais faisait des petits contrats qui lui ont rapporté une somme de 15 000 F.

Le 25 novembre 1973 naît leur deuxième enfant, une fille.

Le 23 janvier 1975, il va habiter dans une maison à 6 000 F par mois toujours dans le même quartier à Adjamé, et il se fait embaucher comme peintre bâtiment dans une entreprise moderne à raison de 20 000 F par mois avec les heures supplémentaires. Au bout de trois mois, l'entreprise déclare faillite et il est sans emploi.

Le 15 mai 1975, il trouve un poste de gardien dans une entreprise moderne en zone 4 à raison de 50 000 F par mois.

Le 11 juillet 1975, lui et Mlle Bintou se séparent totalement parce que les parents de celle-ci n'étaient pas d'accord pour leur mariage.

Le 1er janvier 1976, il part en congé au village et achète trois boeufs à 45 000 F.

2 - Budget

- Sources de revenu

Salaire : 50 000 F par mois

Gratification en fin d'année : 22 500 F

- Répartition des dépenses

- Loyer : 6 000 F par mois, maison à deux pièces, pas de cuisine, de WC et pas d'eau.

- Eau : 250 F par mois

- Electricité : 2 100 F ou 2 200 F par trimestre. Le compteur est à son nom et ils l'utilisent à trois.

- Alimentation : 9 000 F pour lui et 5 000 F pour son fils qui est au village par mois.

- Habillement : 45 000 F pour lui et 15 000 F pour son fils dans l'année.

- Santé : 8 à 9 000 F dans l'année. Pour son enfant, il a dépensé l'année dernière 20 000 F et 12 500 F cette année.

Au niveau de son entreprise, il reçoit la visite du Docteur une fois par semaine.

- Transport : 3 000 F par mois (carte hebdomadaire)

- Epargne : il met régulièrement de côté 5 à 6 000 F par mois.

Cette somme est remise à un ami libanais qui la met dans son coffre fort car il n'a pas de compte en banque.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

S. Issifou se lève le matin à 4h 45, prend sa douche, s'habille et quitte la maison sans le petit déjeuner pour être à l'arrêt de bus à 5h 20. Il a son bus à 5h 30 et descend à 150 mètres de son travail à 6h. Cinq minutes après il est au travail, ouvre les bureaux et s'assure si rien n'a été volé pendant la nuit.

Après ce contrôle, il vient se mettre au portail pour renseigner les gens jusqu'à 18 heures sans arrêt. Il s'absente seulement cinq minutes à midi pour aller s'acheter de quoi manger chez des bonnes femmes non loin de son travail.

A partir de 18h, il se met dans un bureau pour attendre quelques ouvriers qui travaillent jusqu'à 20h. A 20h, il ferme les bureaux, le portail et quitte les lieux pour l'arrêt du bus. A 20h 15, il a son bus pour être à la maison à 20h 45. Une fois arrivé, il se douche, puis va se restaurer pour revenir à 21H 15. Dès son retour, il fait sa prière et va ensuite au lit où il écoute son poste radio jusqu'à ce qu'il s'endorme.

b) Repas

Lorsqu'il est au travail, il mange régulièrement du foutou de banane avec de la sauce tomate ou graine et de la viande à 200 F, du poisson à 150 F le plat. Parfois, il s'achète de l'igname avec de la sauce tomate et de la viande à 100 F le plat.

Quand il est à la maison le soir, il va au restaurant où il mange de la salade à 250 F, du riz au gras à 100 F et du bouillon à 250 F le plat.

Par rapport au village, il mangeait souvent le foutou de mil (to) avec des sauces faites de gombo frais ou sec, de feuilles de baobab, des arachides et du poisson pilé.

c) Habillement

Par rapport au village où il portait des culottes, chemises mossi et se chaussait avec des sandales en caoutchouc ; il porte en Côte d'Ivoire des pantalons, des chemises sortant des usines et se chausse avec des souliers. Il porte aussi le boubou, mais seulement pendant les fêtes religieuses.

d) Loisirs

Il n'a presque pas de loisirs du fait qu'il travaille tous les jours, y compris les dimanches et fêtes. Les dimanches, il arrive à la maison à 19h et il a la possibilité de rendre visite à ses camarades du quartier et écouter sa radio.

e) Pratique religieuse

Il est musulman depuis son arrivée en Côte d'Ivoire. Actuellement, il n'a pas la possibilité de faire régulièrement ses prières, et cela est plus ressenti au niveau des fêtes religieuses. Car au moment où ses camarades sont à la mosquée, il est au travail.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens et Ivoiriennes

Ivoiriens : Il avait deux amis, un Agni et un Bété avec lesquels ils se rendaient mutuellement des services (des prêts allant jusqu'à 5 000 F) et des visites.

. L'Agni, inspecteur de police à Attiékoubé était âgé de 40 ans et habitait à Cocody. Ils se sont vus pour la dernière fois en septembre 1975.

. Le Bété (Antoine), chauffeur de profession était âgé de 40 ans et habitait à Adjamé. Actuellement il est boy-cuisinier et leur dernière rencontre date du 28 janvier 1977.

En 1972, lui et Antoine ont effectué un voyage en Haute Volta. Actuellement, il a pour ami un jeune de Bondoukou (Clément) qui est dans la même entreprise que lui. K. Clément habite à Yopougon SICOGI et il passe souvent chez Issifou, mais lui ne s'est pas encore rendu chez Clément faute de temps.

Il entretient aussi des rapports de camaraderie avec certains du travail.

Ivoiriennes : il en connaît beaucoup. Mais ce n'est qu'avec Aminata, qui est de la région de Séguéla, qu'il a des relations plus poussées. Elle est son amie et ils sortent ensemble.

b) Relations avec les non-Ivoiriens

Il avait pour ami d'enfance un Guinéen avec lequel ils avaient formé un club. Il sortait souvent avec lui. Actuellement il est à Bouaké depuis le début de l'année (1977). A part celui-là, il n'en a plus.

c) Relations avec les Voltaïques non mossi

Hommes : il a des voisins voltaïques et ils se rendent visites les samedis et dimanches soirs où ils discutent.

Femmes : avec les femmes, il n'a pratiquement pas de relations, parce qu'il les trouve sauvages et elles sont également surveillées par leurs parents.

d) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

Il a deux amis qui sont des villages voisins.

. O. Lassina ; dessinateur, habite Adjamé non loin de l'hôtel Bon-Séjour dans une maison à trois pièces. Il est fiancé a une fille voltaïque non mossi

. O. Adama; célibataire est chauffeur et habite à Adjamé à côté de l'hôtel Bon-Séjour dans une maison à une pièce.

Il se sont connus à Abidjan et ils se rendent visite presque tous les soirs. Ils s'aident mutuellement en se faisant des prêts allant de 5 à 10 000 F dans les cas nécessaires.

Avec ceux de même village : outre ceux que nous avons également interrogés, il a des relations avec :

. S. Harouna; gardien dans une société moderne en zone 4, il habite à Anoumabo près de Marcory dans une maison en bois à deux pièces avec ses deux femmes et ses cinq enfants.

. S. Bela ; boy-cuisinier chez un Européen à la zone 4, habite à Koumassi Poto-Poto.

. S. Sombaré ; boy-cuisinier chez un Européen au Plateau, habite à Koumassi Poto-Poto dans une maison en bois à deux pièces avec sa femme et ses deux enfants. Celui-ci est le fils du petit frère de son papa.

. S. Séidou ; boy-cuisinier chez un Européen au Plateau, habite à Anoumabo près de Marcory dans une maison en dur à deux pièces.

Les relations avec ces quatre personnes sont très poussées. Ils peuvent intervenir dans ses affaires et lui aussi peut intervenir dans leurs affaires. En un mot, ils sont solidaires et s'aident mutuellement.

Quant aux filles, il se garde de nouer des relations, parce que celles-ci évoquent le plus souvent le problème d'argent.

Les contacts sont également maintenus avec les compatriotes au niveau d'une association des ressortissants de Kaya qui est l'émanation du Comité Central Voltaïque. Cette association a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de 500 F dans l'année et de coordonner les activités culturelles en informant ses adhérents de la visite des chefs de l'Etat et des secrétaires généraux du PDCI-RDA.

e) Relations avec le village

Ne voulant pas être séparé totalement de ses parents, bien qu'il l'est physiquement, il fait tout pour maintenir avec eux le contact par une correspondance. Pour cela, il leur envoie :

. deux à trois lettres dans le mois, parfois rien. Les lettres sont adressées le plus souvent à son papa, à son petit frère et à un ancien combattant. Dans celles-ci, il demande comment se porte la famille et fait aussi part de son état de santé.

. des cadeaux; actuellement, il veut faire cadeau d'une montre à son ami par l'intermédiaire de son petit frère venu le voir.

. de l'argent. Le 13 mai 1977, il a envoyé par l'intermédiaire de son ami Sawadogo Sombaré qui allait en congé une somme de 11 500 F à ses parents. Il devait remettre 1 500 F à son ami et les 10 000 F à son papa pour les frais de scolarité des deux enfants de son grand frère et le reste pour ses besoins personnels.

Fin juillet 1977, il a envoyé par l'intermédiaire de son ami Sawadogo Ousmane qui partait aussi en congé une somme de 5 000 F à son papa.

Il reçoit également de ses parents autant de lettres qu'il en envoie. Dans celles-ci, ils l'informent de la situation du village, de l'achat et de la vente des boeufs, demandent de l'argent.

5 - Projet

Son voyage en Côte d'Ivoire était motivé par la publicité que faisaient de ce pays ses camarades qui ont déjà entrepris le voyage. "Ils disaient qu'en Côte d'Ivoire, il y a de l'argent, du travail et qu'au bout de quelques mois on peut économiser 40 à 45 000 F qui valent le prix d'une mobylette. Ils parlaient : des beaux habits, des belles chaussures qu'on y trouvait.

Il était également intéressé par le français qui se parlait beaucoup, car en Haute Volta les gens le parlent moins. Même dans les bureaux, le mossi (Mory) est le plus parlé. A son arrivée; son souci était d'avoir du travail, de comprendre le dioula qui était le moyen de communication le plus courant et le plus facile, ensuite avoir un logement.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

:- Pour S. Yssifou, la Côte d'Ivoire est le meilleur pays d'Afrique, parce qu'en Côte d'Ivoire il y a des vols, des assassinats et tous ces actes ne sont pas sanctionnés sévèrement. Il y a trop de "liberté".

Sa venue en Côte d'Ivoire lui a permis d'acquérir une supériorité sur les autres camarades qui sont restés au village, parce qu'il a un métier qu'il pourra exercer à tout moment et en tous lieux. Actuellement, il travaille et a un salaire à la fin du mois qui lui permet de vivre mieux s'il était encore au village et de s'occuper de temps en temps de ses parents. Pour cela, il souhaite rester le plus longtemps possible en Côte d'Ivoire tant qu'il aura les moyens pour y vivre. Dans le cas contraire, il s'en ira au village et ses enfants pourront s'occuper de lui.

- S. Yssifou trouve que les Ivoiriens sont gentils et n'a jamais eu de problèmes avec eux depuis qu'il est en Côte d'Ivoire. Par contre certains compatriotes voltaïques sont souvent l'objet d'une discrimination raciale. Cette discrimination ne l'empêche pas de vivre comme il l'entend, car il se place au-dessus de tout ça.

III - AMADOU

1 - Biographie

S. Amadou, âgé de 35 ans, marié, est ferailleur dans une entreprise moderne de construction et habite à Abobo-Gare dans la cour d'un compatriote.

Né en 1942 à Konéan, cercle de Kaya, de parents cultivateurs de mil, de maïs, d'arachide.

A l'âge de 12 ans, il est aide familial chez ses parents.

A l'âge de 25 ans, avec l'aide de ses parents, il prend la décision de venir chercher comme d'autres camarades fortune en Côte d'Ivoire. Il quitte donc son village un jour de l'année 1967 à 6h 30 du matin à pied pour rejoindre Kaya situé à 12 km et il prend un camion à 9h 30 pour être à Ouaga à 12h. Il passe la nuit à Ouaga. Le lendemain, il prend le train de 7h et arrive à la gare de Treichville (Abidjan) le soir à 20h. A son arrivée, se faisant tard et n'étant pas encore au terme de son voyage, il a préféré dormir à la gare. Le matin, il prend une voiture pour Dabou où se trouve un compatriote nommé S. Ousmane, manoeuvre dans une plantation de palmiers. S. Ousmane l'accueille et lui trouve une place de manoeuvre dans la même plantation à raison de 6 500 F par mois, ensuite une maison en banco comprenant une seule pièce pour 1 250 F par mois. Le WC, la douche étaient communs. Pas d'électricité, il s'éclairait avec une lampe à pétrole, il n'y avait également pas de cuisine. Il prenait donc ses repas chez son compatriote moyennant une participation. En 1969, il part en congé pour un mois au village et ses parents lui proposent une fille qu'il accepte en mariage.

En 1970, il y a eu compression du personnel dans son service et il fut licencié.

Après 19 jours sans travail, il se fait engager par l'intermédiaire d'un ami ivoirien comme manoeuvre dans une entreprise de construction avec un salaire de 13 000 F par mois. Quatre mois plus tard, il part à Bouaflé avec son patron. Arrivé à Bouaflé, il est proposé comme apprenti ferailleur avec le même salaire et habite avec trois autres camarades une maison en dur de 2 500 F par mois. Il reste à Bouaflé pendant six mois.

En 1972, il part au village sans la permission de son patron et reste pendant huit mois. Durant ce temps, il s'est lancé dans le commerce. Il allait de village en village avec sa bicyclette acheter les produits alimentaires : mil, arachides, haricots et venait les vendre au marché de Kaya.

En 1973, il revient à Abidjan et se présente chez le même patron qui le reprend comme ouvrier 3è B avec un salaire de 18 000 F par mois. Il va habiter à Abobo gare dans la cour d'un compatriote dans une maison à deux pièces qu'il paie 4 000 F par mois. Les WC, les douches, les cuisines sont communs.

Le 14 février de cette même année, il part au village pour 17 jours et se marie. Il revient donc avec sa femme et vers la fin de l'année 1974 naît leur premier enfant qui meurt malheureusement.

En 1975, sa catégorie augmente, il passe en 4è B avec un salaire de 33 000 F par mois.

En 1976, il est affecté pour 5 mois dans un village situé à 30 km de Korhogo où il occupe une maison en paille à 1 000 F par mois. Pendant qu'il était à Korhogo naît leur deuxième enfant, une fille. Son séjour terminé, il regagne Abidjan.

2 - Budget

- Salaire : 33 000 F par mois.

Il a aussi quatre moutons au village, dont le montant de la vente ne lui parvient pas.

- Répartition des dépenses

- Loyer : 4 000 F par mois pour une maison à deux pièces. Les WC, les douches, les cuisines sont communs.

- Electricité : 1 000 F par mois. Le compteur est installé par le propriétaire de la cour et ils l'utilisent à quatre.

- Eau : sa femme achète 5 à 6 cuvettes d'eau par jour à raison de 10 F la cuvette.

- Alimentation : il achète un sac de riz de 60 kilos à 6 000 F et il remet 9 000 F à sa femme pour le mois.

- Habillement : il dépense pour lui même 21 000 F dans l'année. Pour sa femme, il lui donne 4 000 F tous les trois mois.

Quant à sa fille, il remet également 2 à 3 000 F à sa femme tous les trois mois pour son habillement.

- Santé : à ce niveau, il n'engage pas de dépense, car depuis son arrivée, il n'est jamais tombé gravement malade, sa famille non plus.

- Transport : il se déplace par le bus à l'aide d'une carte hebdomadaire qui lui revient à 1 920 F par mois.

- Epargne : il met régulièrement de côté dans un coffre chez lui une somme de 3 000 F par mois.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

Amadou : Il se lève le matin à 5h 30. Sa femme lui met de l'eau dans la douchière, il se douche, puis fait sa prière.

Une fois la prière terminée, il s'habille et quitte la maison à 5h 55 pour être à l'arrêt de bus à 6h 00. A 6h 10, il prend son bus pour descendre au Plateau à proximité de son travail à 6h 45. Il est au travail à 6h 50 après cinq minutes de marche, se met dans sa tenue de travail et attend que 7h sonne. A 7h, il commence le travail qui consiste à s'occuper de tout ce qui est de la ferraille dans la construction.

Lorsque midi sonne, il arrête pour aller s'acheter de quoi manger auprès des bonnes femmes qui vendent de la nourriture non loin de son travail. Il s'achète 50 F de riz au gras ou avec de la sauce arachide, pas de dessert ni de boisson.

A 12h 40, il a fini de manger et va s'étendre dans un coin pendant une heure vingt.

A 14h, il reprend le travail pour arrêter à 17h. Dès qu'il arrête, il va se laver les mains et les pieds au robinet, s'habille, puis quitte les lieux à 17h 10.

A 17h 15, il est à l'arrêt du bus, prend son bus à 17h 30 pour descendre non loin de chez lui à 18h 10, après quelques minutes de marche, il est à la maison à 18h 15. Arrivé à la maison, il se met en boubou et sa femme lui apporte de l'eau dans la douchière. Il se douche et fait ensuite sa prière à 18h 45. Après sa prière, il rejoint ses compatriotes dans la cour pour manger.

Sa femme leur apporte le plus souvent du riz et du foutou de maïs avec de la sauce de gombo frais, d'arachide ou de feuilles de baobab, rarement de la sauce "graine" (huile de noix de palme). Dans ces sauces, elle met régulièrement du poisson sec ou frais, et de la viande deux à trois fois dans le mois. Ils finissent de manger à 19h 30, puis Amadou fait sa prière du soir à 20h. Après sa prière, il va discuter avec les autres, ils se racontent le plus souvent ce qui s'est passé au cours de la journée, parfois, il écoute sa radio jusqu'à 21h. A partir de 21h, il va se coucher pour pouvoir se réveiller à temps le lendemain.

Madame : Elle se lève à 5h 30 du matin, met de l'eau dans la douchière pour son mari et revient se coucher pour se relever à 6h 00. Elle balaie la cour quand c'est son tour, chauffe de l'eau pour laver son enfant. A partir de 7h, elle prépare le petit déjeuner qui est le plus souvent le reste du riz de la veille, et du thé avec une petite boîte de lait Bonnet-Rouge plus un pain lorsque son mari est à la maison.

Quand elle et son mari ont fini de déjeuner, elle va prendre sa douche et se prépare pour le marché. Elle part au marché à 9h 00 avec ses camarades et elle achète : du poisson, des tomates, des oignons, du gombo frais ou sec, des feuilles de haricots, rarement de l'arachide en pâte, des graines de palmier et de la viande.

Elle est de retour à 9h 30, va chercher quelques cuvettes d'eau et fait parfois la lessive. Elle commence la cuisine à 11h pour terminer à 12h. Lorsqu'elle a fini de préparer, elle sert les enfants des autres familles, puis prend sa part qu'elle va manger avec ses camarades.

Elles finissent de manger à 12h 45 et elle fait sa vaisselle pendant quinze minutes. Elle rejoint ensuite vers 13h ses camarades dans la cour sous un manguié pour causer, parfois dort jusqu'à 16h 30.

A partir de 16h 45, elle commence la cuisine du soir pour finir à 18h 45, elle lave son enfant ensuite et vient servir le repas : les enfants des autres familles ont leur part, le mari mange avec ses camarades, et elle avec les siennes. Ils finissent de manger à 19h 30 et elle va faire sa vaisselle pour terminer à 19h 45. Elle se lave et vient bavarder avec ses camarades jusqu'à 22h, puis elle va au lit.

b) Repas

En Côte d'Ivoire, Il mange régulièrement du riz et quelques rares fois du foutou de mil ou de maïs (to).

Les sauces sont souvent faites avec du gombo frais, des feuilles de haricots avec du poisson, et rarement de la graine de palmier, de l'arachide et de la viande.

Au village, il mange régulièrement du foutou de mil ou de maïs (to), des haricots.

Les sauces sont faites avec des feuilles de baobab, de haricots, du gombo frais, plus du poisson pilé et de la viande régulièrement.

c) Habillement

En Côte d'Ivoire, il porte des pantalons et des chemises qui viennent des usines, le boubou pendant les prières et se chausse avec des souliers.

Au village (H.V.), il porte également des pantalons et des chemises qui viennent des usines, le boubou pendant les prières. Il se chausse avec des sandales faites avec la peau de boeufs.

d) Loisirs

Pendant ses jours libres, Amadou est à la maison. Après sa douche et son petit déjeuner, il écoute sa radio. Le plus souvent, il discute avec ses camarades. Parfois, il va rendre visite à des compatriotes qui habitent d'autres quartiers, il assiste également à des baptêmes et à des mariages.

e) Pratique religieuse

Il est musulman et n'a pas de difficultés dans la pratique. Il fait donc régulièrement ses prières.

4 - Vie de relation

a) Relation avec les Ivoiriens, Ivoiriennes et les non-Ivoiriens

Les Ivoiriens et les Ivoiriennes

- Les relations qu'il a avec les Ivoiriens se situent seulement au niveau du service et plus principalement avec :

. M. Hubert, ferailleur comme lui habitant à Abobo-gare. Ils se sont connus depuis 1970 à Dabou et il a été l'élément principal pour son embauche, mais ils ne se rendent pas visite.

. Ayé, qu'il a connu après sa mutation à Abidjan est également ferailleur et habite à Yopougon, ils ne se fréquentent pas non plus.

- Avec les Ivoiriennes, il n'a pas de relations parce qu'il est marié.

Les non-Ivoiriens

Il n'a pas de relations avec les autres étrangers, ni avec les autres voltaïques, à part ceux de son village et de sa région.

b) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

- Association politique

Il fait partie de l'association des ressortissants de Kaya. Cette association a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) à ses adhérents moyennant une somme de 500 F par an. Elle communique également les visites des chefs d'Etat, des hautes personnalités et coordonne les activités culturelles.

- Association d'entraide

Cette association regroupe seulement les ressortissants de Konéan. Elle a pour but de venir en aide financièrement à ses adhérents en difficultés, fait des prêts et s'occupe de l'installation des nouveaux arrivés. L'association a une caisse que garde un trésorier. Elle est alimentée par une cotisation qui s'élève à 300 F par mois.

- Avec les compatriotes de la cour

Il a des relations suivies avec ceux-ci. Ils s'aident mutuellement en se faisant des prêts dans des cas nécessaires, interviennent les uns les autres dans les affaires et se donnent également des conseils.

c) Relations avec le village

A ses yeux, les relations avec le village lui paraissent très importantes et il n'a pas la moindre intention de rompre ces relations et les parents font tout le nécessaire.

Pour cela, il reçoit d'eux au moins deux lettres sinon plus dans l'année. Celles-ci lui parviennent par la poste. Dans ces lettres, ses parents lui parlent le plus souvent de leur état de santé, des conditions dans lesquelles ils vivent au village, demandent de l'argent et son état de santé à lui.

De son côté, il fait en principe des réponses aux lettres qu'il reçoit, qui sont acheminées à son papa par la poste.

Il envoie de l'argent à son papa. Cet argent est remis le plus souvent à un ami de confiance qui part en congé. Son dernier envoi est de 5 000 F et date de cinq mois. Cette somme devait permettre à son papa d'acheter le mil parce que cette année, la récolte a été mauvaise.

5 - Projet

Amadou est parti du village avec le concours de ses parents dans le but de venir chercher de l'argent comme ses prédécesseurs. En effet au village, il ne pouvait prétendre à un salaire lui permettant d'avoir de beaux habits pour rivaliser avec ses camarades qui viennent pendant leur congé au village avec la culture qu'il faisait, à part la nourriture. Actuellement, il est satisfait de son voyage, parce qu'il travaille, il a pu réunir de l'argent pour son mariage et il envoie de temps en temps de l'argent à ses parents. Dans les jours à venir, il est fort possible qu'il aille rester au village pour toujours. Mais seulement, avant de partir, il faudra qu'il assure son avenir en économisant davantage afin d'ouvrir un petit commerce dès son retour. De toutes les façons, tant qu'il aura du travail en Côte d'Ivoire, il y sera.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour lui la Côte d'Ivoire est un bon pays, car dès son arrivée, il n'a pas eu de mal pour avoir un travail. Les industries sont nombreuses et emploient facilement.

Alors qu'en Haute-Volta, rares sont les industries qui y existent pour faire face à un nombre grandissant de demande d'emploi.

Quant aux Ivoiriens, ils sont en général gentils, mais parfois, il a quand même des accrochages avec quelques uns, évidemment ceux se trouvant dans des conditions modestes. Ils lui disent : "sale mossi qu'est ce que tu fais ici, tu ne peux pas rester chez toi". Il reconnaît que les Ivoiriens sont des paresseux, parce que tous les travaux durs sont faits par les mossi.

IV - SALAM

1 - Biographie

S. Salam, 27 ans, marié, est boy cuisinier chez un Européen au Plateau et habite à Abobo-gare.

Né en 1950 à Konéan (sous-préfecture de Kaya), il habite avec ses parents jusqu'à l'âge de 4 ans.

En 1954, ses parents l'envoient chez son oncle maternel à Kaya dans le but d'aider sa grand-mère en attendant que son oncle parti à l'armée revienne.

En 1958, l'oncle de retour, le prend avec son fils Amadou et les inscrit à l'école à Kaya sans l'accord de son père. Son père n'était pas content lorsqu'il a appris que son fils était à l'école, mais il n'a pas manifesté son mécontentement. L'année suivante, l'oncle décide de les envoyer à Ouagadougou pour continuer, mais son père a refusé ce déplacement croyant qu'il n'y aura personne là-bas pour s'occuper d'eux. Ainsi, l'oncle dans l'impuissance n'a pu agir et il est parti avec son fils Amadou.

Salam devait donc rester à Kaya, mais faute de compagnie, il faisait l'école buissonnière.

En avril 1959, son père envoie quelqu'un le chercher pour Konéan parce qu'il ne va plus en classe.

Trois jours après son retour, ses parents l'envoient à Fanca chez son oncle paternel qui est chef du village, comme aide familial.

En novembre 1963, tout en étant chez son oncle à Fanca, son père lui propose le métier de tisserand qu'il n'exercera pas parce qu'il avait un voyage en vue.

Le 29 janvier 1964, il quitte donc le village pour la Côte d'Ivoire. Il arrive tout d'abord à Ouagadougou dans la matinée et il prend un train le soir pour être le lendemain, c'est à dire le 30 janvier à la gare de Treichville (Abidjan). A sa sortie, il trouve un vieux voltaïque (un Boussanga) devant la porte et lui demande en français, "comment appelle-t-on ici ?, le vieux répond, c'est Treichville".

Le vieux lui demande également, "d'où viens-tu ? Salam répond je viens de Ouagadougou et le vieux ajoute qu'il n'a pas de maison pour héberger les étrangers". Salam le remercie et il rebrousse chemin sans savoir exactement où il atterrirait.

Juste au moment où il devait traverser, le vieux l'appelle et lui demande de quel département de la Haute Volta il vient. Salam lui répond qu'il vient de Kaya. Le vieux le reprend, c'est bien Salamatinga, il dit oui. Après ces précisions, le vieux se décide à le conduire chez le chef des mossi qui habite à Treichville à l'avenue 3, rue 29.

A leur arrivée et après les renseignements, il s'avère que le petit frère de son père travaillant chez Michelin habite dans cette même cour. Il est donc reçu par la femme de celui-ci alors qu'il était encore au travail.

A son retour du travail, il trouve Salam avec stupéfaction. Salam lui raconte son histoire et il l'héberge.

Deux semaines après, son oncle reçoit un télégramme en provenance du village. Dans le télégramme, son père recommande à son frère de faire revenir son fils s'il le voit à Abidjan.

Malheureusement pour lui, il est chez l'oncle en question.

Il reste donc trois mois avec son oncle. Pendant ce temps, le chef lui a demandé d'aider ses maçons pour la construction de sa maison.

Le 5 mars 1964, son oncle profite de son congé pour accompagner Salam au village où il devait être aide familial.

Pour son voyage, il lui a acheté un vélo. Trois ans plus tard, Salam décide de refaire le voyage avec trois autres camarades. N'ayant pas d'argent pour le transport, Salam leur propose un marché. Il leur dit que son père doit vendre un boeuf dans ces jours à venir et il fera tout pour soutirer quelque chose de cette vente pour le voyage. Seulement ceux-ci lui rembourseront ce qu'il dépensera pour eux.

Effectivement son père vend un boeuf à 10 750 F et Salam fait tout pour lui voler 7 000 F. Ils quittent donc le village le 11 avril 1967 au soir pour être à Ouagadougou dans la nuit.

Ils séjournent deux jours à Ouagadougou et ils quittent le 13 avril avec le léger pour Abidjan et ils descendent à la gare de Treichville le 15 avril.

Après leur sortie, ils ont pris le chemin de l'avenue 3, rue 29 où habite un cousin éloigné appelé Ousmane qui les accueille.

Cinq jours après, Ousmane leur trouve un travail de manoeuvre au Port de pêche où ils restent seulement un jour parce que le travail était dur.

Quelques jours après cet abandon, il leur trouve un travail de restaurateur au port chez un Sénégalais où ils sont payés à 1 500 F par mois, nourris et logés. Là aussi ils ne sont pas restés longtemps (deux mois) car ils ont estimé que le salaire était très peu. Ils décident donc de quitter Abidjan pour aller travailler dans les plantations de bananes au Niéky (région de Dabou) fin juin.

Le 5 juillet 1967 ils se sont faits engager dans une société de commercialisation de bananes à raison de 3 500 F par mois et logés.

En 1968, l'un de ses camarades perd son papa et ils demandent ensemble pour cette circonstance un congé de quinze jours pour les funérailles au village.

Les quinze jours écoulés, plus précisément après les funérailles, les deux autres refusent de revenir, il retourne donc seul.

A son arrivée, le patron le nomme comme magasinier à raison de 7 000 F par mois et logé.

Le 3 janvier 1969, l'ancien gardien de son patron part en congé et il occupe le poste avec un salaire de 8 500 F par mois et logé.

En 1970, le patron l'engage comme boy pour 12 125 F par mois et logé. Dans la même année, il s'est fiancé à une fille de son village qui habitait à Adjamé (Abidjan) avec ses parents.

Le 30 août 1971, il décide de quitter son travail parce que celle avec qui il voulait se marier a été détournée par un compatriote. Pour lui, il n'était plus question de travailler, car la femme de sa vie lui a échappé. Ce qu'il regrette dans tout ça, c'est qu'il a beaucoup lutté, en passant même par les moyens comme le gri-gri pour l'avoir parce qu'ils étaient trois candidats.

Cet événement l'a trop traumatisé et sa réaction première était de se suicider. Après réflexion, il a envoyé un télégramme à son père lui disant de lui trouver une femme dans les deux mois qui suivent la réception de celui-ci.

Le 30 novembre 1971, son père envoie son petit frère lui dire qu'il a reçu le télégramme et lui a trouvé par la même occasion une femme, qu'il a versé la dot. Son père lui informe également que la construction de la maison entreprise au pays manque des tôles. Ces informations livrées, le petit frère est reparti avec une somme de 40 000 F. Depuis que le problème de sa fiancée a surgi, il est parti définitivement du Niéky pour Abobo-gare chez un compatriote où il est resté quatre mois sans rien faire.

Au courant du mois de janvier 1972, il trouve un emploi de boy-cuisinier chez un Européen au Plateau à raison de 16 200 F par mois.

En septembre 1972, il demande une permission de quinze jours pour aller se marier au pays.

Le 16 septembre, il fait son mariage à Kaya et sa femme le rejoint par la suite. Le 16 octobre 1973, nait leur premier enfant, une fille.

Le 29 juin 1975, il part au village pour un mois en vue de se rendre compte de l'état d'avancement de la construction entreprise avec le concours de son père.

Le 19 juillet 1976, nait leur second enfant, un garçon.

2 - Budget

a) Sources de revenu

- Salaire : 26 500 F par mois, avec une indemnité de transport de 2 200 F.

- Allocation familiale : 2 850 F par trimestre et par enfant.

- Avec le concours de ses parents, il a construit à Kaya deux bâtiments de six pièces chacun qui leur rapporte 2 500 F par mois et par pièce. Le devis de cette construction que j'ai pu voir s'élève à 2 532 189 F.

- Il a avec ses parents à peu près 80 boeufs au village.

b) Répartition des dépenses

- Loyer : 2 500 F par mois pour deux pièces, une chambre et un salon. Le WC, la douche, la cuisine sont communs.

- Electricité : 1 000 F par mois. Le compteur est installé par le propriétaire de la cour et ils l'utilisent à trois.

- Alimentation : il achète un sac de riz de 50 kilos à 6 000 F et remet 10 000 F à sa femme pour le mois.

- Habillement : il dépense à peu près 20 000 F pour ses habits et 4 000 F de chaussures dans l'année. Pour sa femme, il lui achète 3 complets à 5 000 F le complet avec une paire de chaussure dans l'année. Quant aux enfants, il n'a pas une idée, car les dépenses sont faites par leur maman.

- Santé : au niveau de la santé, les dépenses sont rares, sauf au dernier accouchement de sa femme qu'il a dépensé 7 000 F et 2 500 F pour la rougeole de sa fille. En principe pour lui et sa famille les soins sont gratuits car ils ont la possibilité de se faire soigner au dispensaire de la prévoyance sociale.

- Transport : il dépense 2 200 F par mois pour les cartes hebdomadaires de bus. Pour ses voyages hors d'Abidjan, il dépense au moins 4 500 F par an.

- Epargne : il met régulièrement de côté 5 000 F tous les mois à la maison, car il n'a pas de compte en banque.

Il a néanmoins l'intention d'ouvrir un compte d'épargne à la BIAO afin que ses fonds soient acheminés sur Ouagadougou.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

Salam : il se lève le matin à 6h, fait sa toilette à 6h 15 sans prendre de douche. Après la toilette, il s'habille et quitte la maison sans le petit déjeuner à 6h 25 pour l'arrêt de bus où il met dix minutes. A 6h 45, il a son bus pour être au travail à 7h 25. Dès 7h 30, il commence le travail, en passant par le ménage, ensuite le marché, la lessive, la cuisine, le repassage après le repas, de nouveau le repassage jusqu'à 15 heures.

Il n'a pas une heure fixe pour manger et il ne mange presque rien au travail. Il s'absente seulement quelques minutes pour s'acheter du pain et des arachides qu'il mange après 15h, puis se repose pendant 45 minutes. Ce temps de repos, il l'emploie pour discuter avec des amis qui travaillent non loin de chez lui.

Ils se racontent ce qu'ils ont fait et ce qu'ils feront après le travail, parlent aussi de certains sujets d'actualité qu'évoque le journal Fraternité-Matin.

A 16h, il quitte le travail et a son bus à 16h 15 pour être à la maison à 17h 30. A son arrivée, il se déshabille et sa femme lui met de l'eau dans la douche pour se laver, puis il va manger avec ses camarades. A 20h, ils ont terminé et il reste discuter avec eux jusqu'à 21h ou 22h. Ensuite, il va faire sa prière et va au lit.

La femme : elle se lève à 6h du matin, balaie la cour quand c'est son tour, chauffe de l'eau pour laver les enfants.

A 7h 30, elle donne le déjeuner des enfants qui est soit de l'Ovomaltine plus du lait et du pain ou le reste du riz de la veille. Elle prend aussi le petit déjeuner avec ses camarades et c'est souvent le reste du riz de la veille. Après le déjeuner, elle se lave et s'habille pour le marché. A 9h, elle quitte la maison avec les autres et elles sont au marché à 9h 10. Elle achète : 100 F poisson, 50 F oignons, 5 cubes maggi à 25, du gombo, des feuilles de haricots et rarement de la farine de maïs ou de mil.

A 9h 30 elles sont de retour. Puis elle se repose pendant trente minutes. A 10h, elle va chercher de l'eau, fait la lessive jusqu'à 11h.

A partir de 11h, elle commence la cuisine qu'elle termine à 12h.

A 12h 15, elles commencent à manger pour finir à 12h 30. Ensuite, elle fait la vaisselle et la lessive parfois jusqu'à 15h.

Après ceci, elle se repose pendant une heure trente minutes. Puis à 16h 30, elle reprend la cuisine du soir qui s'achève à 17h 30. Une fois fini, elle chauffe de l'eau pour laver les enfants et elle ensuite.

A partir de 18h 30, elle sert le repas : les enfants ont leur part, son mari avec ses camarades et elle avec les siennes.

A 19h 30, ils ont fini de manger et à 19h 45 elle fait la vaisselle. Puis, elle va bavarder avec ses camarades jusqu'à 21h 30 ou parfois à 22h et elle rentre au lit ensuite.

b) Repas :

Quand il est à la maison, sa femme lui fait souvent du riz avec une sauce gombo et du poisson. Il a rarement du foutou de mil ou de maïs (to). Alors qu'au village, il mangeait régulièrement du foutou de mil ou de maïs avec une sauce à feuilles de haricots et de la viande.

c) Habillement

Depuis qu'il est à Abidjan, il porte des pantalons et des chemises, et parfois la veste pour les cérémonies et le boubou pour les prières. Quant à sa femme, elle s'attache un pagne autour des reins avec une camisole au-dessus. Lorsqu'elle est à la maison. Pour les sorties, elle est également en pagne, en camisole, avec un foulard autour de la tête et en boubou.

Alors qu'au village, il porte une culotte et chemise mossi. Puis se chausse avec des sandales faites à l'aide de caoutchouc. Sa femme, elle porte un pagne mossi avec un foulard.

d) Loisirs

Pendant ses jours libres, il est le plus souvent à la maison et écoute sa radio. Parfois, il discute avec ses camarades de la cour et va rendre visite à des compatriotes qui habitent ailleurs.

e) Pratique religieuse

Il est musulman depuis son enfance. Présentement, il a des difficultés d'ordre pratique à cause du travail. Sur cinq prières dans la journée, il n'en fait que deux.

Quant au lieu des prières, il ne rencontre aucune difficulté, parce qu'il y a une mosquée non loin de son habitation

4 - Vie de relation

a) Relation avec les Ivoiriens, Ivoiriennes et les non-Ivoiriens

- Il a un ami Bété qui habite le même quartier que lui, un ami Dioula qu'il a connu au Plateau, parce qu'il travaille dans l'épicerie où il va faire ses achats. Ceux-ci viennent lui rendre visite de temps en temps.

Il a également pour camarade une femme Agni avec qui il a fait connaissance au Plateau.

Un jour, non loin de son travail, il croise celle-ci et il s'avère qu'elle ressemble énormément à sa maman. Sur le champ, il n'a rien dit et s'est rendu au travail. Après le travail, il a fait savoir à ses camarades qu'il a croisé une femme qui ressemble beaucoup à sa maman, mais il a eu peur de lui parler. Puis ses camarades l'ont conseillé d'essayer. Le lendemain, il la croise de nouveau et prend la décision de lui dire bonjour, c'est à ce moment qu'il lui avoue qu'elle ressemble beaucoup à sa maman et veut par conséquent la prendre pour sa mère. Celle-ci, sans refus, a trouvé ça très bien. Depuis ce jour quand ils se voient, ils se disent bonjour.

- Il n'a pas de relations avec les non-Ivoiriens, parce qu'il n'en connaît pas.

- Avec les compatriotes qui ne sont pas de même village, ils n'ont pas de relations particulières, ils ne se voient seulement qu'à l'occasion de certaines cérémonies. Par exemple au niveau des réunions de l'association des ressortissants de Kaya qui a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de 500 F par an. Elle a également un rôle d'informateur et de coordinateur des activités culturelles, car c'est elle qui informe les adhérents de l'arrivée des chefs d'Etat et des hautes personnalités.

- Avec les femmes, seules celles avec qui il habite la même cour ont des relations avec lui, c'est à dire les femmes de ses compatriotes.

b) Relations avec les compatriotes de même village

- Association des ressortissants de Konéan. L'association a une caisse alimentée par une cotisation de 300 F par mois et par personne.

Cette association a pour but de venir en aide aux compatriotes en difficultés.

Parmi ses compatriotes, il entretient avec certains des relations plus poussées. Ils se rendent mutuellement visite et discutent souvent ensemble. Ses relations sont aussi poussées avec ses compatriotes de la même cour bien que n'étant pas du même village.

Ils s'aident mutuellement en se faisant des prêts, en se donnant des conseils et en intervenant dans les problèmes des uns et des autres. Ces relations sont tellement poussées qu'ils mangent ensemble.

c) Relations avec le village

Ses parents tiennent tellement à lui qu'ils veulent avoir régulièrement de ses nouvelles. Pour cela, il reçoit de son papa au moins une lettre tous les trois mois. Dans celles-ci, son papa lui demande de ses nouvelles, lui parle de l'état de santé de la famille et lui demande parfois de l'argent.

La dernière lettre date du 2 juillet 1977 et son papa lui a demandé s'il venait en congé, parce qu'antérieurement, il a manifesté le désir de passer un moment avec la famille.

De son côté, il fait les réponses des lettres reçues. Dans ces réponses, il se rassure de l'état de santé de la famille du village et leur fait également part de la sienne.

Il envoie de l'argent à son papa par l'intermédiaire de certains amis qui partent en congé. Le plus souvent il expédie des mandats qui passent par la préfecture. De la préfecture les mandats arrivent chez le chef du village qui se charge de les remettre à son papa pour aller les toucher. Son dernier mandat était une somme de 20 000 F en date du 6 juillet 1976. Il envoie également des cadeaux. Le dernier était une paire de botte offerte à son petit frère en date du 13 août 1977.

5 - Projet

Salam est parti du village parce qu'il avait constaté que ses camarades venus en Côte d'Ivoire sont répartis avec des vélos et autres objets de luxe. Il voulait lui aussi avoir ses objets, mais au village, il n'était qu'aide familial et ne faisait que la culture de maïs, de mil et d'arachides qui ne pouvait lui

procurer aucun revenu à part la nourriture. Il a donc suivi la trace de ses camarades. Actuellement, il travaille et veut rester tant qu'il en a la possibilité.

S'il veut partir pour toujours au village, il lui faut des moyens nécessaires pour perpétuer la vie qu'il mène en Côte d'Ivoire. Pour cela, il lui faudra des économies suffisantes lui permettant d'ouvrir un petit commerce.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour Salam, la Côte d'Ivoire est le pays de bonheur, car son voyage lui a permis de financer une partie de la construction de la maison entreprise à Kaya avec ses parents dont ils tirent actuellement un bénéfice. De surcroît, il est marié avec deux enfants et sa famille se porte très bien.

La Côte d'Ivoire par rapport à la Haute-Volta est un pays de forêt où les cultures réussissent sans difficultés. C'est ce qui a permis l'extension des plantations industrielles où travaillent la plupart des Voltaïques en Côte d'Ivoire. Elle a également des usines créées par les investisseurs étrangers. Alors que l'ingratitude du sol voltaïque ne permet pas la diversification des cultures alimentaires et commerciales afin de créer des industries qui puissent employer la main d'oeuvre. Aussi, les investissements étrangers se font rares.

En tout cas Salam souhaite que la Côte d'Ivoire progresse dans son "développement économique" pour qu'il ait toujours du travail.

Quant aux Ivoiriens et aux autorités, il se comporte de sorte à ne jamais avoir de problèmes avec eux. Seuls quelques modestes Ivoiriens comme partout ailleurs font preuve de leur animosité à son égard. Sinon ils sont en majeure partie gentils.

V - VICTOR

1 - Biographie

Sawadogo Victor, âgé de 25 ans, est caissier dans une maison de vente de jouets d'enfants au Plateau et habite à Abobo-gare.

Il est né en 1952 à Roumba, sous préfecture de Pissila de parents cultivateurs.

A l'âge de cinq ans, il est aide familial chez ses parents jusqu'à l'âge de sept ans, c'est à dire en 1959.

Dès l'ouverture des classes de cette même année, ses parents l'inscrivent à l'école et l'envoient chez sa tante paternelle à Namanaram (Pissila) où il devait rester pour fréquenter.

En 1966, il quitte l'école après la classe de CM2 avec un certificat de fin d'études primaires. En octobre 1966, il retourne chez ses parents et il est de nouveau aide familial.

Le 10 mai 1967, il prend la décision de partir du village à destination de la Côte d'Ivoire. Il part donc du village le même soir pour être à Ouagadougou dans la nuit avec un camion.

Le lendemain matin, il prend le train et descend à Bouaké le 12 mai dans la nuit.

Le 13 mai, il va s'inscrire à l'office de la main d'oeuvre pour du travail.

Le 20 mai, il trouve un emploi de manoeuvre de plantation à Sinfra chez un gouro à raison de 2 400 F par mois, nourri et logé.

Le 27 mai, il quitte l'emploi parce que ça ne lui plaisait plus pour rejoindre un compatriote de même village (Tiraogo Salifou) cultivateur d'igname à Daloa.

A son arrivée, Tiraogo lui propose de rester dans sa boutique sans un salaire, mais il sera nourri et logé.

En novembre 1967, il part pour Abidjan avec une somme de 18 000 F que Tiraogo lui a laissé en récompense du service rendu et il est accueilli à Abobo-gare par Boukary, un compatriote de même village.

Dans les quinze jours qui succèdent son arrivée, il trouve un emploi de garde enfants à Cocody chez un Africain ambassadeur à raison de 6 000 F par mois.

Deux mois plus tard, il n'a plus de travail, parce que son patron a été affecté d'Abidjan.

En janvier 1968, il se fait engager comme vendeur de poissons par un Voltaïque pour 2 000 F par mois.

Deux mois après, il constate son exploitation et s'installe à son compte.

En mai 1968, il trouve un emploi de boy chez une femme dioula où il devait être payé à 2 000 F par mois. Malheureusement, il reste deux mois sans un salaire.

En août 1968, il est embauché par une femme métis à raison de 3 500 F par mois et logé.

En novembre, il quitte sa patronne parce qu'elle était méchante et revient habiter à Abobo-gare. Une semaine après, il trouve une place de planton chez un exploitant forestier pour 6 000 F par mois et logé.

En juin 1969, il est embauché par un Pakistanais comme boy à Marcory à raison de 8 000 F par mois et habite à Marcory Poto-Poto dans une maison à 2 000 F par mois avec trois autres compatriotes.

En juillet 1970, il perd son père et part au village pour quinze jours en vue des funérailles. A son retour, il trouve une place de boy cuisinier à Marcory chez un Européen à raison de 13 000 F par mois et logé.

En septembre 1970, il passe en 3^e catégorie et son salaire est de 16 000 F par mois.

En 1971, il prend un mois de congé et il se rend au village pour voir sa famille.

En 1972, il passe en 4^e catégorie et avec une augmentation, son salaire s'élève à 21 700 F par mois. Dans la même année, il prend un mois de congé et le passe au village.

En 1973, il est au village pour un mois de congé. En août 1974, il se fait engager au Plateau comme boy cuisinier par un Africain (Monsieur S.) avec le même salaire. Au même moment, ses parents lui proposent une fille pour le mariage, il refuse parce qu'il n'était pas à mesure.

En juillet 1975, il est affecté à Cocody avec un salaire de 28 000 F par mois et vient habiter avec un compatriote à Abobo-gare.

Le 1er janvier 1976, il est en congé d'un mois et il va au village. A son retour, il est repris par Madame S. comme caissier au Plateau dans sa boutique pour 38 000 F par mois.

Quelques mois plus tard il y a les augmentations générales et son salaire passe à 45 000 F par mois.

En août 1976, ses parents lui proposent de nouveau une fille. Cette proposition coïncide avec son congé et il en profite pour aller connaître la fille en question. Il revient donc satisfait du choix fait par ses parents.

En janvier 1977, il passe en 6è catégorie et son salaire s'élève à 62 000 F par mois.

Le 15 juin, il prend un mois de vacances et se rend à Roumba pour la célébration des fiançailles.

2 - Budget

a) Sources de revenu

- Salaire : 62 000 F par mois
- Deux boeufs au village

b) Répartition des dépenses

- Loyer : 5 000 F par mois pour une maison à deux pièces où les WC, les douches, les cuisines sont communs.
- Electricité : 1 100 F tous les deux mois. Le compteur est installé à son nom et ils l'utilisent à trois.
- Alimentation plus eau : il remet tous les mois 4 000 F à Mme Boukary. Pour son petit déjeuner et le repas de midi, il dépense 350 F par jour.
- Habillement : il dépense en gros dans l'année 50 000 F pour lui et 19 000 F pour sa fiancée.
- Santé : Les frais de santé sont pris en charge par la patronne.
- Transport : il dépense 3 500 F par mois d'essence pour sa mobylette
- Epargne : il met régulièrement de côté chez lui 15 à 25 000 F par mois

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

Victor se lève le matin à 6h 30, il fait sa toilette ensuite la prière s'il s'est lavé la veille au soir, sinon il se lave avec de l'eau, du savon et une éponge.

A 7h, il quitte la maison et prend dans la rue, chez les Maoussa, son petit déjeuner composé : de chicoré, lait et de pain beurré. Après ceci, il prend le chemin du travail.

Il passe tout d'abord récupérer les clés chez la patronne au Plateau pour être au magasin à 8h.

A son arrivée, il ouvre le magasin et avec les autres employés, ils sortent les jouets pour un ménage de trente minutes. Puis chacun rejoint son poste.

Quant à lui, il se met à la caisse où il encaisse les ventes jusqu'à 12h 15. Ensuite il ferme le magasin et va chercher à manger au marché où ses repas sont souvent variés. Il s'achète :

- foutou de banane avec de la sauce graine où il y a, soit du poisson, des crabes ou de la viande, à 200 F le plat.

- riz au gras à 100 F le plat, mais pour bien manger, il prend deux plats.

- riz avec de la sauce à 150 F le plat

- ragou à 200 F le plat.

Vers 19h, il a fini de manger et il va se reposer pendant une heure quarante environ dans le jardin de l'Hôtel de Ville.

A 14h 45, il quitte le jardin pour être au travail à 15h. Il ouvre le magasin où ils sortent de nouveau les jouets, donnent un coup de balai et chacun va se mettre à son poste. Puis à 19h, il arrête la caisse, prépare les chèques.

A 19h 30, il ferme le magasin, envoie le versement et les clés chez la patronne, et quitte le service à 19h 45 avec sa mobylette pour être à la maison à 20h 35. Lorsqu'il arrive, il rentre sa mobylette dans la maison, se déshabille, puis il va se doucher car Mme Boukary a déjà mis son eau dans la douche. Après sa douche, il se coiffe et Mme Boukary lui apporte son plat dans son salon.

Ce plat peut être :

- riz avec de la sauce gombo ou de feuilles de haricots et du poisson,
- "to" de mil (foutou) avec de la sauce gombo et du poisson,
- ignames bouillies avec de la viande grillée
- haricots bouillis, avec huile et sel. Il achève de manger aux environs de 21h 30.

En général , il reste dans sa chambre où il écoute sa radio, fait de la lecture et s'endort. Seulement quelques rares fois, il va bavarder avec les autres jusqu'à 22h 30. Actuellement, il étudie le code de la route parce qu'il a l'intention de passer son permis de conduire.

Lorsqu'il est avec ses camarades, ils se racontent ce qui s'est passé dans la journée.

b) Nourriture

Sa nourriture en Côte d'Ivoire diffère de celle du village. En Côte d'Ivoire, il mange régulièrement du riz avec de la sauce gombo, alors qu'il mangeait régulièrement du foutou de mil avec de la sauce à feuilles de haricots ou de baobab.

c) Habillement

Pour lui, le modernisme fait que sa tenue en Côte d'Ivoire n'est pas différente de celle qu'il avait au village. Il porte donc des pantalons tergal et des chemises.

d) Loisirs

Pendant ses jours libres, en l'occurrence les dimanches, il va à l'église le matin, puis dans l'après-midi visite certains compatriotes qui sont hors de son quartier.

Quand il ne bouge pas, il écoute de la musique et discute avec les compatriotes de la cour.

e) Religion

Victor est catholique et il va régulièrement à l'église. Il n'a aucune difficulté pour la pratique de sa religion.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens, les Ivoiriennes et les non-Ivoiriens

- Avec les Ivoiriens, il n'a que des relations de camaraderie seulement au niveau du travail. Ils se disent bonjour et bonsoir.

- Avec les Ivoiriennes les relations sont autres choses, car il a une amie qu'il connaît depuis trois ans. Il a fait la connaissance de celle-ci lorsqu'il était boy chez Mr S. au Plateau, alors qu'elle était garde d'enfants chez un Européen à côté. Cette fille est de la région du centre, et elle habite chez sa tante qui a pour époux un mossi.

Ils se rendent mutuellement visite, elle vient le voir deux à trois fois dans le mois. Il va également chez elle au moins deux fois dans le mois.

- Avec les non Ivoiriens, il n'a pas de relations.

b) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

Dans la cour où il habite, il y a plusieurs compatriotes avec lesquels il s'entend parfaitement et ils s'aident mutuellement. A part les compatriotes de la cour, il a un ami mossi qui n'est pas de la même région que lui. Celui-ci est boy chez un Européen au Plateau et il habite à Koumassi Poto-Poto. Ils se rendent mutuellement visite.

- Avec ceux de la même région, ils ont un comité qui a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de 500 F par an. Ce comité tient ses membres au courant de l'arrivée des chefs d'Etat, des hautes personnalités, et il coordonne également les activités culturelles.

c) Relations avec le village

Il est régulièrement en contact avec le village. Ses parents lui envoient deux lettres dans le mois. Dans les dernières lettres, ils lui demandent la date de son mariage, de l'argent et ils ont parlé aussi de la mauvaise récolte de cette année.

Quant à sa fiancée, elle lui envoie une lettre tous les mois pour lui demander des petits cadeaux.

De son côté, il envoie une lettre tous les deux mois. Ce sont en quelque sorte les réponses des lettres qu'il reçoit. Il envoie de l'argent à sa maman et à ses oncles.

Son dernier envoi date du mois de septembre et était de 10 500 F.

5 - Projet

Sawadogo Victor est venu en Côte d'Ivoire parce qu'il espérait qu'un cousin sur place déjà pouvait l'aider à poursuivre ses études. Seulement, il a estimé que l'aide ne pouvait être apportée que s'il avait un fonds. Pour cela, il a fallu s'arrêter en cours de route (Bouaké) pour travailler. Mais malheureusement, l'emploi qu'il avait n'était pas satisfaisant et il a préféré l'abandonner pour poursuivre son voyage. A son arrivée, les conditions ne lui permettaient pas de faire les études et il était donc obligé de travailler comme ses camarades. Actuellement, il se sent heureux parce qu'il travaille et son salaire lui permet de mieux vivre par rapport au village. A l'heure où nous parlons, il n'a nullement l'intention de repartir au village pour toujours tant qu'il a la possibilité de travailler et tant qu'il y a du travail en Côte d'Ivoire. Seul le chômage pourrait l'amener à envisager un retour définitif au village.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour Victor, la Côte d'Ivoire est un pays de liberté, parce qu'elle n'empêche pas les étrangers de s'y installer, un pays riche à cause de la diversité des cultures que lui permet son sol, et des industries créées par les investisseurs étrangers offrant des emplois. Alors qu'en Haute-Volta, non seulement son sol ne permet pas de faire des cultures de rente, mais les industries sont de surcroît rares et les Voltaïques sont obligés d'émigrer en Côte d'Ivoire pour travailler afin de subvenir à leur besoin et à celle de leur famille, payer les impôts.

Depuis qu'il est en Côte d'Ivoire, il se comporte de sorte qu'il n'a jamais eu de problèmes graves avec les autorités et les Ivoiriens. Néanmoins certains Ivoiriens, sûrement les plus modestes manifestent à son égard pour la moindre erreur leur agressivité dans les bus et dans les rues. Ils lui disent : "pauvre mossi qu'est ce que tu viens chercher ici, n'y a-t-il pas du travail chez toi ?".

VI - TANGANDE

1 - Biographie

S. Tangandé, âgé de 33 ans, célibataire est gardien chez un Européen vers l'ancien Koumassi et il habite à Koumassi Poto-Poto.

Il est né en 1944 à Roumba dans la sous préfecture de Pissila de parents cultivateurs. Son père était également percepteur au marché de Pissila.

A partir de 1950, il est aide familial chez ses parents jusqu'à l'âge de 17 ans.

En 1961, trouvant qu'il avait l'âge de se débrouiller comme tous les autres camarades, il envisage de venir en Côte d'Ivoire pour travailler. Il quitte donc le village un matin avec deux autres camarades à pied pour atteindre Pissila situé à deux kilomètres où ils ont pris un camion pour être à Banfora dans la nuit. Arrivés à Banfora, le camion tombe en panne et ils étaient dans l'impossibilité de poursuivre avec un autre véhicule dans l'immédiat le voyage parce qu'ils n'avaient plus d'argent. Ils décident donc de travailler afin d'avoir de l'argent pour le reste du voyage. Heureusement, ils réussissent à se faire engager comme manoeuvre par un propriétaire dans un champ où ils étaient payés à 100 F par jour, nourris et logés. Durant vingt jours, ils mettent de côté l'argent nécessaire pour leur voyage.

Le 21ème jour, ils partent de Banfora à 16h pour être à la gare d'Adjamé (Abidjan) à 20h. Puis ils se sont rendus chez un compatriote de même village O. Séïdou qui habitait à Koumassi où ils restent pendant un mois sans travail. Il trouve enfin un travail de manoeuvre dans le mois qui suivait dans une plantation de bananes à Azadjié et il se sépare de ses camarades. Il devait gagner 3 000 F par mois et loger dans une chambre avec deux autres camarades.

Quinze jours après il quitte la plantation parce que le travail ne lui plaisait pas. Il regagne Abidjan et trouve dans le même moment une place d'apprenti menuisier dans une entreprise moderne à raison de 11 000 F par mois et logé, avec une affectation à Divo. Cinq mois plus tard, il est affecté de nouveau et à Korhogo.

Au début de l'année 1964, il prend son congé et part au village où il passe toute l'année parce que ses parents voulaient le maintenir à leurs côtés pour cultiver.

En 1965, il quitte le village de nouveau et part cette fois-ci à Daloa où il se fait engager par un exploitant forestier pour l'abattage des arbres à raison de 15 000 F par mois et logé dans une chambre avec trois autres camarades.

En juin 1966, il part en congé au village et il reste pour cultiver durant toute l'année.

Le 23 mai 1967, il revient à Daloa et va trouver un compatriote de même village travaillant sur un chantier situé à 30 km de la ville où il reste pendant cinq mois sans travail.

Le 8 novembre 1967, il se fait engager dans une autre entreprise de bois avec un salaire de 25 000 F par mois et logé.

Le 8 août 1970, il quitte l'entreprise pour Abidjan parce que le travail est dur. A son arrivée, il va habiter à Abobo-gare chez un compatriote de même village.

Dix jours plus tard, il trouve du travail dans une entreprise de construction d'un particulier pour un salaire de 11 000 F par mois.

Le 1er septembre 1973, il quitte cet emploi parce qu'il était mal payé et se fait engager comme gardien vers l'ancien Koumassi par un Européen avec un salaire de 26 000 F par mois.

Il va habiter à Koumassi Poto-Poto dans une maison à 2 000 F par mois avec son petit frère qui est manoeuvre dans une entreprise de construction de route.

Le 18 janvier 1975, il demande une permission de vingt jours pour le village en vue d'assister aux funérailles du petit frère de son père.

Le 15 avril 1977, il est reçu à son permis de conduire (transport en commun). Il a tout fait pour avoir le permis, parce que c'est un métier sûr et il pourra l'exercer plus tard.

Le 30 juillet 1977, il se fiance à une fille de Kaya qui habite chez ses parents à Abidjan (Port-Bouët II).

2 - Budget

a) Sources de revenu

- Salaire : 28 500 F par mois en comptant l'indemnité de transport qui est de 2 200 F.

b) Répartition des dépenses

- Loyer : 2 000 F par mois à Koumassi Poto-Poto dans une pièce WC, douches communs. Pas de dépense en eau, car il y a un puit dans la cour.
- Eclairage : il dépense 500 F par mois pour le pétrole.
- Alimentation : il prend ses repas au restaurant et ses dépenses s'élèvent à 15 000 F par mois.
- Habillement : il dépense au moins 40 000 F dans l'année.
- Santé : il dépense dans l'année 5 000 F pour sa boîte de pharmacie. Sinon, il n'est jamais tombé malade depuis qu'il est en Côte d'Ivoire.
- Transport : il se déplace à l'aide d'une carte de bus (carte hebdomadaire) qui lui revient à 3 000 F par mois.
- Epargne : il met régulièrement de côté 2 à 3 000 F par mois. Cette somme est remise à un vieux de même village.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

A 12h, Tangandé s'est déjà restauré et il quitte la maison à 13h pour être à l'arrêt de bus à 13h 15. Il a son bus à 13h 30 pour descendre à proximité de son travail à 13h 45. Puis, il est au travail après dix minutes de marche.

A 14h, il commence : tout d'abord, il s'occupe du jardin ; nettoie, taille les gazons.

Dès 17h, il se repose.

A 18h 30, il fait sa prière, puis, il va chercher à manger à Koumassi dans un restaurant où il prend régulièrement du riz avec sauce arachide à 125 F le plat, puis de la banane pour dessert. Parfois, il prend seulement du thé au lait avec du pain sans beurre non loin du travail.

A 19h 15, il a fini de manger et rejoint son travail à 19h 30. Dès son retour, il va se mettre au portail jusqu'à 6h du matin.

A partir de 6h, il se douche, ensuite fait sa prière, et il quitte le service à 6h 20.

Il a son bus à 6h 45, est à la maison à 7h 10. Une fois à la maison, il prend son petit déjeuner préparé par lui-même et composé de thé, lait Bonnet Rouge à 50 F, plus 25 F de pain sans beurre. Après ça, il va dormir pour se lever à 11h ou à 12 heures.

b) Nourriture

Ses repas au village sont différents de ceux d'ici. Au village, il mange régulièrement le foutou de mil, de maïs avec de la sauce gombo et de la viande. Quelques rares fois des haricots et du riz. Alors qu'en Côte d'Ivoire, il mange souvent le riz avec de la sauce arachide.

c) Habillement

Son habillement au village et celui d'ici n'a pas changé. Car au village, il portait des pantalons tergal, des chemises et le boubou. Actuellement en Côte d'Ivoire, c'est la même chose.

d) Loisirs

Il n'a presque pas de loisirs, parce qu'il travaille tous les jours. Quand il est à la maison, il écoute la musique à l'aide de son électrophone. Parfois, il profite de la matinée des dimanches pour aller rendre visite ou assister à des cérémonies de mariage et de baptême.

e) Religion

Tangandé est musulman et il n'a pas de difficultés pour la pratique de sa religion, parce qu'il s'arrange à avoir des moments de libres au cours du travail pour faire ses prières. Lorsqu'il est à la maison, il se rend à la mosquée située non loin de chez lui.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens et Ivoiriennes

- Avec les Ivoiriens, il n'a pas de relations parce que le temps lui manque. S'il a des amis, il faudra que les visites soient réciproques, alors qu'il se trouve dans l'impossibilité.

- Avec les Ivoiriennes, les relations s'affirment du fait qu'il a une amie qui habite le même quartier que lui. Ils se sont connus depuis 1974 et n'a pas l'intention de la prendre en mariage. Elle vient le voir régulièrement, 2 fois par semaine. Il va également la voir au moins deux fois dans le mois et lui fait des cadeaux.

b) Relations avec les non-Ivoiriens et non-Voltaïques

Avec ceux-ci, il n'a pas de relations parce qu'il ne cherche pas à en avoir.

c) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

Ses relations avec ses compatriotes de même village et même région sont excellentes. Surtout avec O. Soumaïla, chauffeur chez un particulier voltaïque de Kaya, qui habite à Koumassi Poto-Poto dans une maison à 2 000 F par mois et O. Harouna, commis, qui habite à Abobo-gare, les relations sont plus étroites. Ils se rendent mutuellement visite et se prêtent aussi de l'argent.

Ses relations se multiplient par ailleurs au niveau de l'association des ressortissants de Kaya dont il fait partie. Cette association a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de cinq cents francs, d'informer ses membres de l'arrivée des chefs d'Etat et hautes personnalités et de coordonner les activités culturelles. Ils reçoivent aussi des conseils des plus âgés de l'association : ils leurs demandent de ne pas provoquer les gens, de ne pas gaspiller leur argent car, c'est pour gagner de l'argent qu'ils sont venus en Côte d'Ivoire.

d) Relations avec le village

Ses relations avec le village sont régulières. Il envoie une lettre tous les deux mois à son grand frère soit par la poste, soit par des personnes de confiance qui vont au village. Dans celles-ci, il demande le plus souvent les nouvelles de la famille, lui informe de son état de santé.

Il envoie de l'argent à ses parents par l'intermédiaire des amis qui vont en congé. L'argent est dans la majorité des cas destiné à sa maman, mais en passant par son grand frère.

Son dernier envoi date du mois de juillet, était d'un montant de 10 000 F.

De l'autre côté, c'est à dire du côté des parents, il reçoit également une lettre tous les deux mois qui lui parvient par la poste et le plus souvent par des amis qui reviennent des congés. Ils lui demandent de l'argent et s'informent sur son état de santé.

5 - Projet

Tangandé est parti du village sans que les parents soient au courant, parce que ceux-ci ne voulaient pas qu'il les quitte croyant que son éloignement n'allait pas leur profiter. Il était motivé par l'argent, car avec l'argent on a la possibilité de tout faire. Cependant, ce moyen d'échange n'était pas à sa portée parce qu'il n'avait pas un emploi salarié, alors qu'en Côte d'Ivoire, il avait toutes les chances de pouvoir travailler.

Exemple : les premiers compatriotes qui sont venus en Côte d'Ivoire avaient tous les moyens de financement au village et leurs privilèges étaient par conséquent croissants.

Voilà pourquoi, il a passé par tous les moyens pour effectuer son voyage comme ses prédécesseurs. A son arrivée, son souci premier était de trouver du travail et avoir de l'argent pour se prendre une maison.

Actuellement, il se sent bien en Côte d'Ivoire (quoiqu'il n'a pas un travail satisfaisant) ; d'autant plus qu'il arrive à se nourrir et à se vêtir. De toutes les façons, il a la conviction de pouvoir trouver quelque chose de meilleur parce qu'il a un métier maintenant.

Son retour au village est possible, mais sous conditions. Pour lui, répartir au village n'est pas un plaisir du fait qu'il ne peut pas travailler et avoir un salaire. Seulement avant qu'il ne décide de partir, il lui faut réunir toutes les conditions nécessaires en économisant suffisamment pour un petit commerce qui doit lui rapporter afin de maintenir le train de vie qu'il a ici en Côte d'Ivoire.

7 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour Tangandé, la Côte d'Ivoire est un bon pays, parce que dès son arrivée, il a trouvé du travail et c'est grâce à elle qu'il est ce qu'il est aujourd'hui. Par contre en Haute Volta, il n'avait aucune possibilité d'avoir un emploi faute d'industries et de surcroît il est analphabète.

Quant avec les Ivoiriens, il s'entend parfaitement avec la grande majorité, parce qu'il ne fait rien qui puisse susciter une haine à son égard. Cependant, certains Ivoiriens modestes profitent d'une petite erreur pour lui lancer des injures, "sale mossi qu'est ce que tu viens chercher ici, tu ne peux pas rester chez toi ?".

VII - ALBERT

1 - Biographie

O. Albert, âgé de 31 ans, marié, est surveillant dans une société moderne au Plateau et il habite à Abobo, quartier Sogefiha.

Il est né en 1946 à Touroum dans la sous-préfecture de Pissila de parents cultivateurs et chef de village.

En 1953, ses parents l'envoient à Namaram chez un cousin secrétaire du chef de canton pour aller à l'école. Il reste jusqu'en 1960 et obtient son C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires). Au cours de cette même année, il perd son père et son cousin le fait partir à Ouagadougou chez l'un de ses amis qui est brigadier chef au commissariat central pour apprendre le métier de dactylographe.

En 1961, le même cousin l'envoie à Bobo-Dioulasso chez un autre ami dentiste pour continuer la dactylographie à la justice de première instance.

Au début de l'année 1963, il prend la décision de constituer un dossier afin de se présenter au concours de recrutement des élèves gendarmes. Mais, après le dépôt du dossier, il s'avérait qu'il ne remplissait pas toutes les conditions demandées pour prétendre se présenter à ce concours, à savoir qu'il était trop jeune. Réflexion faite, il a trouvé mieux de venir en Côte d'Ivoire en attendant qu'il ait l'âge demandé pour le concours. Ce choix parce que le bruit courait que dans ce pays, on pouvait facilement avoir du travail, par conséquent de l'argent. C'est ainsi qu'en avril 1963 il quitte Bobo-Dioulasso sans l'accord de ses parents en compagnie d'un compatriote venu du village pour Abidjan. Ce dernier lui a dit qu'il devait suivre son troupeau qui est déjà parti, donc s'il veut bien, ils pourront faire chemin ensemble.

Pour lui, cette affirmation supposait que le compatriote connaissait déjà Abidjan, de ce fait voyager avec lui serait une bonne affaire. Malheureusement pour lui, celui-ci n'avait pas le moyen de transport, mais comme il tenait à ce voyage, il a assuré sa part qui était de 1 800 F.

A leur descente du train, ils se sont rendus à une gare routière pour emprunter une voiture qui devait les amener à dix sept kilomètres d'Abidjan dans un campement (km 17) où ils étaient accueillis par un parent de son compagnon de route.

Trois jours après, il s'est présenté au patron européen d'une plantation de bananes avec son C.E.P. pour du travail. Le patron le fait comprendre qu'il n'a pas de place pour un commis et d'ajouter que le travail de plantation est très dur. Mais voulant nécessairement travailler parce qu'il est dans le besoin, il insiste pour que le patron le garde comme manoeuvre. Il l'engage donc pour un salaire de 6 000 F par mois et logé dans une pièce avec cinq autres camarades.

Le premier jour, il a porté des régimes de bananes qui l'ont complètement abattu après le travail. Cela lui a donné l'envie de ne plus continuer, mais avec le conseil de ses camarades, il est reparti le lendemain.

En novembre 1963, il quitte le travail pour Abidjan et va habiter à Koumassi chez un compatriote nommé O. Séïdou dans une pièce où ils étaient à six personnes. En tout cas, il n'était pas heureux, parce qu'il devait rester sept mois sans travail, à part le petit commerce qu'il faisait (vente de cigarettes) et dont il a pu tirer une somme de 30 000 F.

En juin 1964, il trouve du travail dans une entreprise de peinture en qualité d'aide vendeur à raison de 17 000 F et habite à nouveau Koumassi avec un compatriote. Ils payaient 3 000 F par mois.

En 1965 il a été licencié avec ses camarades car l'un d'eux a volé et n'a pas voulu se faire connaître.

Quelques jours après, il s'est rendu dans un village non loin de Dabou (Loubou) chez un compatriote nommé O. Tiga qui faisait la culture d'igname. A son arrivée, il a ouvert une petite boutique où il vendait un peu de tout: cigarettes, savons, allumettes etc...

Début 1967 n'ayant plus d'argent, parce que le peu qu'il avait gagné lui a servi à l'achat des médicaments pour la morsure d'un serpent, il décide donc de rejoindre de nouveau le km 17 où il était engagé comme chef d'engrais à la même plantation de banane à raison de 7 000 F par mois et loge dans une pièce où ils étaient à 5 personnes.

Début 1968, il quitte de nouveau cet emploi pour Abidjan parce qu'il a jugé le salaire très bas. Il va donc habiter à Koumassi chez O. Harouna, un compatriote, et décide de reprendre les cours de dactylographie à la chambre de commerce au plateau où il devait rester seulement deux mois parce qu'il n'avait plus d'argent.

Après l'interruption des cours, il reste 4 mois sans rien faire. Au courant du 5ème mois, il réussit à se faire engager dans une entreprise moderne comme machiniste avec un salaire de 20 000 F par mois et va habiter dans une autre cour à Koumassi avec son cousin Harouna et deux autres compatriotes dans une maison à deux pièces qui coûtait 5 000 F par mois.

Dix mois plus tard, l'entreprise tombe en faillite et il devait rester sans emploi.

Le 5 février 1970, il trouve un contrat de manoeuvre à la Sogefiha où il recevait 2 200 F par semaine et habitait à Koumassi dans une maison en bois à 1 500 F par mois.

En novembre 1970, il fait la connaissance d'une Ivoirienne, Abiba - Pampa originaire de Bondoukou.

Le 14 décembre 1970, il est engagé définitivement comme gardien à raison de 15 000 F par mois et habite une baraque construite par lui même sur le chantier. Deux ans plus tard, il est transféré au siège de l'entreprise comme surveillant.

Le 9 septembre 1972, nait leur premier enfant, un garçon.

Le 26 octobre 1974, nait leur second enfant, une fille.

Le 2 février 1975, il va habiter à Yopougon Sogefiha dans une maison de deux pièces à 8 400 F par mois.

Le 29 juillet 1976, il quitte Yopougon pour Abobo Sogefiha dans une maison en location-vente dont le loyer mensuel est de 12 000 F.

En avril, il part un mois au village pour voir les parents.

Le 9 mai 1977, nait leur 3^e enfant, un garçon.

Actuellement, il a un salaire mensuel de 50 000 F.

2 - Budget

a) Sources de revenu

- Salaire : 50 000 F par mois
- une machine à coudre achetée en décembre 1976 et confiée au petit frère de sa femme rapporte 15 000 F tous les deux mois. Somme qui doit être partagée ultérieurement par les deux
- Un petit café à Koumassé tenu par un compatriote voltaïque (O. Lassina) rapporte également 4 à 5 000 F par mois. Somme qui doit être aussi partagée ultérieurement par les deux.

b) Répartition des dépenses

- Loyer : 12 000 F par mois pour une maison à deux pièces, plus douche, cuisine et WC.
- Electricité : il dépense 1 200 F par mois. Son compteur est individuel.
- Eau : 2 300 F par trimestre.

- Alimentation : il remet à sa femme pour le mois 21 000 F lorsqu'il n'a rien à la maison. Sinon, il achète un sac de riz à 50 kg, qui coûte 5 000 F, un sac de charbon à 1 500 F et remet à sa femme 15 000 F pour le mois.

- Santé : il dépense rarement pour la santé. Même s'il fait des dépenses, il est remboursé à 80 % par l'entreprise.

- Habillement : pour l'habillement, il dépense dans l'année 12 500 F pour lui, 5 000 F tous les mois pour les enfants et 5 000 F (un complet) tous les trois mois plus 3 000 F (une paire de chaussure) dans l'année pour sa femme.

- Transport : il dépense par mois 3 000 F

- Épargne : il met régulièrement de côté chez lui parce qu'il n'a pas de compte en banque 4 000 F tous les mois.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

Albert : Il se lève à 5h du matin, prend sa douche, s'habille, et il quitte la maison à 5h 30 ou à 5h 45 pour prendre un taxi à 50 F tout juste en face de chez lui qui le met à la gare d'Adjamé. Puis quinze minutes plus tard, il a un bus pour être au travail à 6h 50. A son arrivé, il va d'abord prendre son petit déjeuner qui lui revient à 150 F en tout, c'est à dire : du nescafé, du lait, du sucre et du pain au beurre. Parfois, il s'achète 25 F de bouillie de riz ou 50 F de riz. Ensuite, il rejoint le lieu du travail pour attendre l'heure. A 7h 30, il commence le travail, et cela consiste à renseigner les clients qui viennent pour un problème de logement et à répondre au téléphone, puis, il descend à 12h pour aller manger toujours au même endroit. Il s'achète : soit de l'attiéké 35 F et 100 F de poisson, 15 F de pain et 100 F poisson, soit du riz avec de la sauce et du poisson ou de la viande à 100 F le plat.

Après son repas qu'il termine à 12h 30, il retourne au service dans le but de dormir ou discuter avec ses camarades en attendant la reprise à 14h 30 pour finir à 18h.

Dès 18h, il quitte le bureau pour l'arrêt de bus à 18h 02. Il a son bus à 18h 30 pour être à la gare routière d'Adjamé où il prend une autre voiture (un taxi) et est à la maison à 19h 40 ou à 20h. Une fois arrivé, il prend sa douche, ensuite va à table avec S. Ignandé, un compatriote de même village qui habite chez lui.

A 20h 40, ils ont fini de manger, et ils restent causer au moins pendant trente minutes, puis chacun va au lit par la suite. Parfois avant d'aller au lit, Albert fait de la lecture : Fraternité-Matin, Voix d'Afrique ou Jeune Afrique.

La femme : Sa femme se lève le matin à 6h, allume le feu et fait bouillir de l'eau qui doit servir à laver ses enfants et elle-même. Au moment où l'eau est au feu, elle balaie la cour et l'extérieur.

Lorsqu'elle a fini, elle lave les enfants et elle-même par la suite. puis, elle prépare à 7h 30 le petit déjeuner qui est : du café (pain, lait, sucre), de la bouillie de riz ou de mil ou le reste du riz de la veille.

Après tout ça, elle s'habille et part pour le marché à 7h 45 avec une cuvette ou un seau en plastique pour y être à 8h. Là elle achète : du riz, du gombo, de la farine de maïs ou de mil, du piment, de la banane plantain, de la tomate en pâte, de la graine (de palme), du poisson frais ou sec, de la viande, et quitte le marché à 9h 30. Une fois à la maison, elle commence la cuisine en faisant d'abord la sauce, puis le riz, le to (foutou) pour finir à 11h 30. Ensuite, elle sert son mari s'il est à la maison, car généralement il est absent parce qu'il passe toute la journée au travail.

A partir de 12h 15, ils ont fini de manger, elle débarrasse la table et fait sa vaisselle. Si le temps lui permet elle fait la lessive jusqu'à 13h. Après ceci, elle se repose jusqu'à 16h 30 pour reprendre le même processus dès 17h et s'arrêter à 19h 45. Puis, elle se lave et vient bavarder un peu avec son mari quand bon lui semble. Sinon, elle va directement au lit.

b) Nourriture

Quand il est à la maison, il mange souvent du riz avec de la sauce de gombo et du poisson, du foutou de banane ou d'ignames avec de la sauce tomate, graine et du poisson. Il mange rarement de la viande.

c) Habillement

son habillement n'a pas changé depuis le pays parce qu'il portait des pantalons et des chemises qu'il continue à porter.

d) Loisirs

Ses jours de repos sont consacrés à des visites et aux participations à des cérémonies organisées par certains compatriotes. Lorsqu'il ne sort pas, il écoute sa radio et reçoit la visite d'autres compatriotes

.e) Religion

Victor est catholique baptisé et confirmé depuis 1958. Il n'a pas de problème pour la pratique de sa religion, seulement il n'est jamais parti à l'église depuis qu'il habite à Abobo.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens, les Ivoiriennes et les non-Ivoiriens

Avec les Ivoiriens, il a des relations avec ses camarades de service et elles s'arrêtent au niveau des salutations. En plus de ses relations de service, il en a d'autres plus étroites avec ses voisins de quartier. Au nombre de deux, ils se rendent mutuellement visite et interviennent également dans les affaires de chacun quand il est nécessaire.

Avec les Ivoiriennes, il entretient seulement des relations avec les soeurs de sa femme et elles se concrétisent par des visites mutuelles.

Avec les non-Ivoiriens, il n'a pas de relations, à part ses compatriotes de même village, de même région et leurs femmes.

b) Relations avec les compatriotes de même village et de même région

Association politique : il est membre de l'association des ressortissants de Kaya. Cette association a pour but de distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) à ses adhérents moyennant une somme de 500 F dans l'année, de faire connaître l'arrivée des chefs d'Etat, des hautes personnalités et de coordonner les activités culturelles.

Indépendamment des relations entretenues avec les membres de l'association, il a des relations très poussées avec certains.

- O. Pierre, un ami d'école vient lui rendre visite régulièrement, mais malheureusement il ne s'est pas encore rendu chez lui.

- S. Tasseré, habite à Port-Bouët II, ils s'entraident et se rendent mutuellement visite.

- O. Harouna, avec lequel il est du même lignage, habite à Abobo-gare ; ils s'entraident et se rendent mutuellement visite.

c) Relations avec le village

Il reçoit de ses parents des lettres, mais pas régulièrement. Dans le mois, il peut recevoir une lettre, parfois rien, où les parents lui demandent l'état de santé de sa famille et de l'aide. Ces lettres lui parviennent le plus souvent par la poste et quelques rares fois par des amis qui reviennent des congés.

De son côté, il leur fait parvenir par la poste les réponses aux lettres qu'il reçoit et envoie également de l'argent.

Son dernier envoi datant de septembre 1977 et d'un montant de 5 000 F était destiné à sa maman.

5 - Projet

O. Albert est parti de chez lui pour la Côte d'Ivoire à la recherche de l'argent, car certains compatriotes ont classé ce pays voisin en tête des pays les plus idéals pour la recherche de la fortune. N'ayant donc pas d'emploi faute d'industries à cause de l'ingratitude de son sol car les capitalistes préfèrent implanter des industries dans les endroits où ils en tirent des bénéfices, il était obligé de tenter sa chance comme tous les jeunes de son âge.

Actuellement, il travaille, subvient à ses besoins et à ceux de ses parents et n'a nullement l'intention de repartir définitivement au pays dans un proche avenir. Il faut comprendre que son voyage n'était pas dans le but de rester, il l'a fait simplement pour pouvoir écouler le temps et être apte à se présenter au concours. Mais les choses se sont passées autrement et il est resté sans regret.

De toutes les façons il retournera au pays un jour, seulement avant qu'il s'en aille, il lui faut assurer ce retour en économisant davantage pour avoir la possibilité d'ouvrir un petit commerce au village afin de subvenir à ses besoins une fois arrivé.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour lui, la Côte d'Ivoire est un bon pays, parce qu'il a été bien reçu à son arrivée. S'il travaille et vit avec une famille, c'est grâce à elle. Alors qu'en Haute-Volta, il avait peu de chance pour avoir un emploi parce que les entreprises sont rares. La preuve en est que dès sa classe de CM2, il a commencé des démarches dans certaines grandes villes du pays qui sont finalement restées sans succès.

Quant aux Ivoiriens, il les trouve bons, parce qu'ils ont pitié des gens. Par contre quelques uns manifestent à son égard un certain mécontentement, ils lui disent "qu'est ce que tu attends pour aller chez toi, c'est vous les mossi qui faites que nous n'avons pas d'emplois".

VIII - BOUKARY

1 - Biographie

O. Boukary, cultivateur à Aouati (Tiassalé), habitant à Abobo-gare et à Tiassalé, est né en 1942 à Roumba dans la sous-préfecture de Pissila de père chef de village, cultivateur et éleveur.

Dès l'âge de 8 ans, il est aide familial chez ses parents jusqu'à 17 ans.

En 1959, il quitte le village pour la Côte d'Ivoire afin de retrouver son grand frère de même père et de même mère qui habite à Attiékoubé 1 (Abidjan) dans le but de trouver du travail.

A son arrivée, son frère l'accueille et le met en apprentissage dans la couture chez un particulier pendant deux ans sans salaire.

En 1960, son papa lui propose une fille en mariage, mais il refuse, parce que celle-ci ne répondait pas à ses goûts.

En 1961, il trouve un travail de manoeuvre de plantation chez un Ivoirien non loin d'Abidjan où il reste onze mois à raison de 1 500 F par mois et nourri.

En 1962, il quitte cet emploi parce qu'il était mal payé et se fait engager par l'intermédiaire d'un compatriote comme boy chez un Européen durant trois ans pour 8 000 F par mois et nourri. Dans la même année, il propose à ses parents une fille du village qu'il avait connue avant son voyage en vue d'un éventuel mariage.

Les parents, sans hésiter, ont fait les premières démarches qui lui permirent d'aller se marier en 1963 et revenir avec sa femme.

En 1965, il prend son congé et part au village pour trois mois. Lors de son voyage, il acheta quelques cadeaux pour la famille : couverture, pagnes et foulards. A son retour du village, son patron lui propose un poste d'aide pompiste aux 220 logements qu'il accepte à raison de 8 500 F par mois. Le 25 novembre 1965 nait leur premier enfant, une fille.

En décembre, il change d'employeur et va travailler chez un Européen en qualité de boy-cuisinier pour 10 000 F par mois.

En 1966, il quitte cet employeur parce que le salaire ne lui plaisait plus, car il travaillait de trop, pour aller chez un autre qui lui a proposé 17 500 F par mois en 3ème catégorie. Au cours de cette même année, ses parents l'appellent à leurs côtés au village pour cultiver. Sans hésiter, il se rend au village et réussit à les convaincre, puis revient un mois après.

En juin 1966, il part au village pour deux mois parce que son patron devait partir en congé.

Le 15 juillet 1967, il demande à quitter parce qu'il a eu une histoire avec les élèves de l'école de la gendarmerie où était le patron. Celui-ci, ne voulant pas le laisser tomber, l'a donc proposé à l'un de ses amis directeur de la maison Shell avec le même salaire et il va habiter à Abobo-gare dans la cour de son grand frère.

Au début de l'année 1969, il n'a plus d'emploi du fait que son patron est rentré en Europe définitivement. Quelques mois plus tard, il trouve une place chez un Européen avec maintien du salaire, mais nourri à midi, puis survient dans le même moment un événement heureux, celui de la naissance de leur deuxième enfant, une fille.

Le 22 janvier 1972, il décide de partir définitivement afin d'être libre pour ses affaires personnelles car le travail était trop enlaçant. Il est donc pris comme manoeuvre à Abobo-gare par un Africain (Ivoirien) sans un salaire, mais recevait des récompenses après le travail.

Le 6 juin 1972, il se fait engager par un Européen alors P.D.G. du Grand Moulin d'Abidjan comme boy-cuisinier et gardien à raison de 27 000 F par mois et nourri par moment. Ici, il a pu s'organiser pour faire des affaires personnelles parce que le patron était souvent à l'étranger. Des démarches multiples ont été faites pour obtenir la location d'un terrain dans la région de Tiassalé pour la culture du riz. Il investi donc 22 350 F pour cultiver un hectare qui lui a rapporté 16 000 F après la récolte.

Le 12 juillet 1972, naît leur troisième enfant, et le quatrième, le 20 novembre 1973.

Vers la fin du mois de septembre 1975, il abandonne totalement le travail de boy-cuisinier pour se consacrer à la culture du riz et s'installe dans la région de Tiassalé.

En 1976, il investi 21 000 F dont 15 000 F étaient affectés aux frais de clôture et 6 000 F à l'emploi d'un manoeuvre pour cultiver trois hectares qui lui ont rapporté 135 000 F plus quelques sacs pour la consommation familiale.

2 - Budget

a) Sources de revenu

Cultivateur, O. Boukary gagne à peu près 100 000 F par an, plus les 20 000 F par mois que leur rapporte, à lui et son grand frère, la construction de deux bâtiments de onze pièces à Abobo-gare.

L'un des bâtiments a été achevé par les locataires, lesquels ne payeront pas le loyer pendant un certain temps.

b) Répartition des dépenses

- Il ne paie pas de loyer parce qu'il s'est construit une maison en banco de deux chambres, un salon plus un magasin, ni l'eau parce qu'il a un puits dans sa cour. Il n'a pas d'électricité non plus, mais dépense 300 F par mois pour le pétrole.

- Alimentation : il remet à sa femme 3 000 F par mois pour le mois et achète parfois de la banane plantin à 100 F le régime.

- Santé : il dépense au moins 1 000 F pour sa boîte à pharmacie et s'est fait piquer une extencilline à 900 F dans l'année. Pas de dépenses particulières pour les enfants et sa femme.

- Scolarité : il dépense au moins 7 000 F dans l'année pour quatre enfants à sa charge dont trois appartiennent à son grand frère.

- Habillement : monsieur a pour l'année deux complets qui lui ont valu 6 000 F, une paire de chaussure à 1 600 F qu'il possède depuis trois ans. Madame a trois complets pagne dans l'année (12 000 F) et ses chaussures sont achetées par elle même avec ce qu'elle gagne de son petit commerce. Les enfants sont également habillés par leur mère.

- Transport : il se déplace au moins deux fois dans l'année à raison de 2 300 F par voyage.

- Epargne : présentement Boukary ne met rien de côté, car tout ce qu'il gagne est investi dans les travaux de construction qu'il a entrepris.

3 - Vie quotidienne

a) Emploi du temps

Monsieur et madame se lèvent à 5h du matin, font leur prière et leur toilette pendant une heure. A 6h, ils partent de la maison pour être au champ à 6h 15.

Dès qu'ils arrivent, Boukary fait le tour du champ pour voir si sa clôture n'est pas démolie avant de commencer le désherbage. Sa femme et celle de son grand frère s'occupent du côté des condiments et lui dans la rizière.

A 10h, elles viennent faire cuire de la banane, puis ils mangent. Après le repas, ils se reposent au moins trente minutes avant de reprendre le travail. A 14h, ils font la prière et reprennent quelques minutes plus tard pour arrêter à 17h. Ensuite, ils arrangent le matériel et quittent le champ à 17h 15

pour être à la maison à 17h 30. Dès leur arrivée, sa femme lui donne de l'eau pour sa douche et il fait sa prière. Entre temps, elles s'occupent de la nourriture.

A 18h 30, elles lavent les enfants et elles mêmes. Puis elles servent à manger, le mari et son manoeuvre ont leur plat, les enfants le leur, les femmes aussi. Les femmes et les hommes ne prennent jamais le repas ensemble.

A 19h 30, ils ont fini de manger et les femmes font la vaisselle. Les dimanches sont réservés pour la lessive.

Après la vaisselle, ils se préparent pour la prière qui a lieu à partir de 20h. A leur retour, ils bavardent parfois, tout en se racontant ce qu'ils ont fait et ce qu'il leur est arrivé dans la journée. Les femmes racontent souvent le plus, car elles craignent les moucheron qui sont nombreux dans la région, elles disent même de quitter les lieux. Puis ils vont au lit aux environs de 23h, mais le plus souvent, ils se couchent très tôt, c'est à dire dès le retour de la prière.

b) Nourriture

En Haute Volta, il mangeait régulièrement le tô, c'est à dire du foutou à base de farine de mil ou de maïs avec de la sauce faite de feuilles de haricots, de baobab, du gombo, du soumbara (nééré) et du poisson ou de la viande.

Par contre en Côte d'Ivoire, il mange la plus souvent du riz avec une sauce d'arachide, de gombo frais et du poisson fumé, et rarement de la viande.

c) Habillement

Actuellement, il porte les pantalons tergal, des chemises et le boubou, et sa femme des pagnes Wax, Java et aussi le boubou. Cependant en Haute Volta, il portait : culotte, tricot mossi tissé avec des étoffes, et sa femme également des pagnes et camisoles mossi tissés.

d) Loisirs

Pendant ses temps libres, il est le plus souvent en visite dans les autres campements, c'est rare qu'il est dans son campement. Quand il est chez lui, il écoute la radio et bavarde avec les femmes.

e) Religion

Il est musulman et n'a pas de problèmes pour la pratique de sa religion, car il existe une mosquée dans son campement et son temps de travail est réparti par lui-même.

4 - Vie de relation

a) Relations avec les Ivoiriens et les non-Ivoiriens

Avec les Ivoiriens, il entretient des relations d'amitié et ceux-ci interviennent positivement parfois dans ses affaires.

Avec les autres étrangers, il n'entretient guère de relations.

b) Relations avec les compatriotes

Avec ses compatriotes, il a beaucoup de relations parce qu'il est l'un des plus anciens de son quartier à Abobo-gare et des plus vieux dans le campement à Tiassalé. Ceux-ci viennent souvent le consulter pour tel ou tel problème, il est devenu par conséquent leur conseiller. Ces relations s'affirment avec vigueur au niveau des associations.

- Association politique : Cette association est l'émanation du comité des ressortissants voltaïques dont le but est de recenser les Voltaïques et leur distribuer les cartes du parti (PDCI-RDA) moyennant une somme de 500 F pour l'année, d'informer ses adhérents de la visite des chefs d'Etat, des hautes personnalités et de coordonner les activités culturelles.

- Association d'entraide : Par son initiative un comité de jeunes a été créé à l'intérieur de l'association politique. Ce comité a pour but d'aider ses adhérents dans leurs travaux. Celui qui est débordé par ses travaux peut faire appel au comité en lui versant une somme de cinq cents francs. Ces sommes sont mises de côté pour venir en aide aux nouveaux et avoir rapidement une voiture pour évacuer les blessés graves. Il a également des relations très étroites avec les compatriotes qui habitent dans sa cour, car quand il séjourne à Abidjan, ils mangent ensemble et s'aident mutuellement.

c) Relations avec le village

Il reçoit de ses parents des lettres qui viennent par l'intermédiaire des compatriotes revenant des congés, où ils demandent de l'argent et font état de leur santé. Ces lettres peuvent se chiffrer à trois dans un mois et rien dans d'autres.

Dans leur dernière lettre, ils lui ont demandé de venir assister aux funérailles de sa maman morte le 26 septembre 1977.

Quant à lui, il fait les réponses aux lettres qu'il reçoit, envoie de l'argent à ses parents par l'intermédiaire des amis qui vont en congé. L'argent est remis à un grand qui se charge de faire la distribution. Son dernier envoi est de 10 000 F.

5 - Projet

Boukary a pris la décision de venir à Abidjan (Côte d'Ivoire), parce que ses parents étaient pauvres, ses grands frères de même père le détestaient et aucune possibilité ne lui était offerte pour avoir de l'argent compte tenu également de la pauvreté de son pays.

Son voyage a permis d'aider largement ses parents, car à son arrivée, il a trouvé du travail qui lui a donné la possibilité d'avoir de l'argent, et envoyer aussi à ses parents.

Il envisage bien un retour définitif au village, mais avant ce voyage, il lui faut avoir quelque chose au village, une boutique par exemple. Pour cela, il doit se donner les moyens tout en étant en Côte d'Ivoire.

6 - Opinions sur la Côte d'Ivoire et sur les Ivoiriens

Pour Boukary, la Côte d'Ivoire est son sauveur, car sans elle, il aurait eu une vie médiocre. En Côte d'Ivoire, il y a du travail parce que la fertilité de son sol a permis la multiplication des cultures industrielles et la création dans les grandes villes des usines par des Européens.

Actuellement, bien qu'ayant abandonné le travail de boy-cuisinier et c'était son souhait, il se plaît bien à son compte, car personne ne lui donne des ordres.

Quant avec les Ivoiriens, il n'a jamais eu de problème depuis qu'il est en Côte d'Ivoire. Il les trouve gentils.

ANALYSE COMPAREE

1 - Etapas micratoires

Manifestement, ces travailleurs mossi sont partis de chez eux à un âge très jeune qui se situe entre 17 et 18 ans, à part Amadou qui est parti à l'âge de 25 ans.

Leur voyage est généralement motivé par la recherche de l'argent qu'ils n'arrivent pas avoir pour s'acquitter de l'impôt en Haute-Volta et aussi pour assurer dans leur pays la considération sociale avec les avantages qu'elle implique, parce que n'ayant pas d'emplois rémunérés faute d'industrie pouvant les employer.

A leur arrivée, ils ont été accueillis par un frère ou un ami, à part Seydou qui, lui, a tourné en rond un moment au marché d'Adjamé avant d'être récupéré par un compatriote. Etant analphabètes et n'ayant aucune qualification, sauf Albert qui avait obtenu son C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires) et Victor qui avait également une attestation de fin du CM2 (cours moyen 2^e année), ils étaient prêts à faire n'importe quoi et pour une durée quelconque de travail. Car ce qui compte à leurs yeux, ce n'est pas la durée du travail, mais le montant de ce qu'ils toucheront à la fin du mois.

Ils passeront donc leurs premiers moments dans des villages en qualité de manoeuvres de plantation avant de venir dans la capitale (Abidjan) pour occuper des emplois de boy, boy-cuisinier, gardien ; sauf Victor, qui occupe un poste de caissier dans un magasin. Ils n'ont aucune promotion sociale, par contre le changement d'emploi est chose courante durant leur séjour.

2 - Vie quotidienne

- Travail

Analphabètes, ils ne possèdent aucune qualification professionnelle du monde technique. Ils n'ont de chance de trouver du travail que dans les emplois subalternes, où ne joue aucun apprentissage avec souvent des heures qui dépassent nettement les 8 heures normales de travail et des salaires dérisoires.

A côté de ce salaire qui est en moyenne de 37 500 F CFA, ces travailleurs n'ont pas d'autres sources de revenu ; sauf Boukary qui, avec le concours de son grand frère maternel, a pu construire à Abobo-gare une maison leur rapportant au moins 20 000 F CFA par mois et Salam qui, avec l'aide de ses parents, a aussi construit une maison au pays leur rapportant également quelque chose.

- Santé

Tout au long de notre enquête, nous avons constaté que toutes les personnes contactées n'ont jamais été atteintes par une maladie grave, sauf un seul qui a passé une fois cinquante jours dans un lit d'hôpital parce qu'il avait un bouton qui s'est brusquement transformé en une maladie dont il ignore la nature. Ceci nous permet de dire que tous les travailleurs quittent leur pays en parfaite santé.

Mais d'une façon générale, il n'en reste pas moins de dire que les conditions de vie auxquelles ils sont exposés, l'entassement, la cohabitation créent les possibilités d'une contamination plus ou moins massive et répétée.

A ce titre, une enquête dans les hôpitaux pourra nous prouver que les travailleurs étrangers sont souvent atteints :

. de troubles psychiatriques plus ou moins graves ou durables causés non seulement par les conditions misérables d'existence, le logement dans les quartiers insalubres, mais par le labeur le plus souvent pénible, la quête d'emploi ;

. de troubles psychosomatiques, c'est à dire des troubles caractériels ou de l'humeur, à tendances dépressives, digestives, urinaires ;

. de tuberculose, qui revêt une allure particulièrement dangereuse ou trompeuse par sa fréquence, la lenteur de son début, les formes extrapulmonaires.

. Les affections contractées au travail, maladies professionnelles ou accidents dont la gravité dépend du caractère toxique, dangereux ou pénible des travaux exécutés.

Toutes ces maladies sont dites d'acquisition du fait que les travailleurs viennent en Côte d'Ivoire tout jeunes et avec une santé sans défaillance.

La vie en "ghetto", en "micro-société" (ceux qui travaillent dans les plantations de bananes par exemple) amputée de toute présence féminine ou familiale fait naître des tensions difficilement résolubles.

Répartition du revenu

Tableau

	Revenus mensuels	Dépenses ménagères	Autres dépenses	Epargne
Célibataires				
Tangandé	28 500 CFA	25 000 CFA 88 %	1 000 CFA 3 %	2 500 CFA 9 %
Seydou	32 000	15 000 47	12 000 37	5 000 16
Yssifou	50 000	31 500 63	13 000 26	5 500 11
Victor	62 000	27 000 44	15 000 24	20 000 32
Mariés				
Boukary	28 000	7 000** 25	21 000** 75	-
Amadou	33 000	27 500 83	2 500 8	3 000 9
Salam	40 000	26 500 66	8 500 21	5 000 12
Albert	60 000	46 000 77	10 000 16	4 000 7

** En milieu rural

** essentiellement consacrés à des investissements productifs

Ce tableau nous montre que les travailleurs ont une répartition claire et nette de leurs revenus.

. Une part est prélevée pour leur vie quotidienne (loyer, nourriture, habillement, soins, transport etc...) : les deux tiers en moyenne si l'on élimine le cas de Boukary qui vit en milieu rural

. Une part est consacrée à des dépenses exceptionnelles ou d'ordre social : vingt pour cent en moyenne

. Une autre part est mise de côté pour assurer le retour au village : 13 à 14 %, sauf Boukary qui n'épargne pas, mais investit le plus souvent dans sa construction.

Il nous permet de voir également que les célibataires épargnent davantage à salaire égal que les hommes mariés.

- Nourriture

Les aliments qu'ils ont en Côte d'Ivoire par rapport à ceux qu'ils avaient au village ont fondamentalement changé. Ils mangent régulièrement le riz avec de la sauce gombo et du poisson, quelques rares fois du foutou de mil et du maïs (tô).

Si la viande n'est pratiquement pas consommée, c'est parce qu'elle est devenue un aliment de luxe du fait que le kilo coûte extrêmement cher dans les marchés d'Abidjan.

- Les loisirs

Leurs moments libres se passent le plus souvent à la maison, parce qu'ils sont économiquement faibles et savent pertinemment que toute sortie occasionne des frais. Ils assistent tout de même quelques rares fois à des baptêmes et aux mariages de certains camarades.

Il faut signaler au passage que les circonstances ont fait que ces travailleurs sont tous de la même région et habitent en majorité la même cour. Cela les amènent donc à passer le temps ensemble, tout en discutant ou en écoutant un poste de radio.

- Religion

Ces travailleurs sont en majorité des musulmans, sauf Albert et Victor qui sont des catholiques. Ils n'ont pas de difficultés dans la pratique de leur religion. Les fêtes religieuses : le Ramandan, la Tabaski sont scrupuleusement observées et célébrées. Ils ne rejettent pas les principes du coran en commençant à boire de l'alcool ou à consommer du porc.

3 - Vie de relation

- Vie conjugale

L'enquête nous indique que ces émigrés sont en majorité mariés avec des femmes de même village et père d'un enfant au moins, sauf Albert qui a pour épouse une ivoirienne de la région de Bondoukou. Leur mariage avec celles-ci se comprend parce qu'ils ont peu de contacts avec les autres femmes d'une part, d'autre part la contrainte familiale joue un rôle prépondérant dans leur existence ; pour cela les parents ont gardé l'initiative dans le choix de leur épouse. Les rites matrimoniaux sont le plus souvent accomplis au village. Quant aux célibataires, ils ont déjà une fille qui les attend au village, excepté un qui a une fille de même ethnie qui l'attend à Abidjan.

Dans leur foyer, la vie n'est pas partagée équitablement et il existe :

. Une relation de dépendance ressentie dans le domaine monétaire, en ce sens que le mari est le seul qui travaille pour la subsistance de la famille. Il remet à chaque fin de mois de l'argent nécessaire pour la nourriture.

. Une relation de subordination, parce que le mari est le seul à prendre les décisions familiales et les repas ne sont pas pris en commun.

Les hommes mangent ensemble, les femmes entre elles, et les enfants avec leurs camarades.

L'éducation des enfants est réservée aux femmes.

- Relations sociales

Durant leur séjour en Côte d'Ivoire, les travailleurs mossi ont peu de contacts avec les Ivoiriens et les autres étrangers. Les relations sont par contre très suivies avec les camarades de la même région et du même village, parce qu'ils sont liés par la langue et ont les mêmes problèmes du fait qu'ils sont tous des étrangers. Ces relations ont un caractère quotidien pour la majorité de nos enquêtés (cinq sur huit) qui habitent la même cour ; les relations qu'ils entretiennent sont finalement celles de frère à frère, parce que les repas sont pris en commun, ils s'aident mutuellement et une solidarité est manifeste pour tel ou tel problème de l'un d'eux. Ils accordent à l'existence qu'ils mènent en Côte d'Ivoire la même valeur au plan social, qu'à celle qu'ils pourraient mener au pays. Ils sont attachés à leur pays d'origine par une correspondance régulière, par des visites au village, par l'argent qu'ils envoient de temps en temps aux parents qui sont restés au village.

- Vie politique

Cette vie politique à dimensions multiples n'est pas l'affaire de ces travailleurs, non seulement parce qu'ils sont analphabètes, mais parce qu'ils estiment que la politique ne leur apportera rien. Pour cela, leur préoccupation première est de se consacrer au travail et d'avoir suffisamment d'argent pour le retour au village.

Comme le disait l'un d'eux, "la politique est l'affaire des "grands"". Donc leur participation qui est demandée par contrainte se traduit par l'achat des cartes du parti (PDCI-RDA).

4 - Opinions des migrants

Les migrants perçoivent clairement que les deux systèmes économiques en présence sont différents, celui de la Haute Volta étant de niveau médiocre et replié sur lui-même, celui de la Côte d'Ivoire n'existant au contraire que par des échanges toujours croissants avec l'étranger. Les entreprises européennes sont également considérées comme une des sources de richesse de la Côte d'Ivoire. Ils font par conséquent de la Côte d'Ivoire un pays prospère où toutes les conditions sont réunies pour avoir de l'argent. Leur niveau professionnel, les responsabilités exercées, ou le statut de propriétaire leur permettent de jouir d'une situation économique enviable, et de s'enrichir profondément dans la vie urbaine par rapport au village. La réflexion suivante illustre bien cet état d'esprit : "tant que j'ai du travail en Côte d'Ivoire, je préfère rester".

Quand ils parlent de la richesse de la Côte d'Ivoire, nombreux insistent sur le fait qu'elle provient de leur travail. "Les Ivoiriens ne sont pas des travailleurs comme nous. Ils ne peinent pas comme nous pour s'enrichir, mais c'est nous qui souffrons pour eux. Ce sont les Mossi qui développent leur pays. Sans nous, leurs chantiers, leurs plantations n'existeraient pas ou ne produiraient rien".

Bien qu'ils soient heureux à l'étranger, à Abidjan en l'occurrence ces migrants n'envisagent pas d'y accomplir leur destin, d'y finir leurs jours. Car ils sont l'objet d'une xénophobie incroyable de la part des Ivoiriens modestes ; ceux avec qui ils sont en concurrence sur le marché de l'emploi. Ce qu'ils demandent et à juste titre au pays qui les accueille provisoirement (la Côte d'Ivoire), c'est moins de leur apprendre des "techniques" capables, éventuellement, de bouleverser, de changer le sens de leur vie au village que de leur fournir les ressources économiques qui leur permettraient dans un cadre demeuré traditionnel et familial, d'asseoir leur vie sociale sur une base stable et si possible prestigieuse.

CONCLUSIONS

Faisons un bilan et tirons une conclusion. Il y a pénurie d'emploi en Haute-Volta. Les besoins augmentent parce qu'on les a suscités sans les moyens de les satisfaire. D'autre part, la démographie est croissante. Ces facteurs conjugués font que les travailleurs mossi viennent en Côte d'Ivoire. Ils viennent sans doute pour des motifs individuels, mais ces motifs ont tous pour cause le sous-emploi en Haute-Volta et la brillante image qu'ont rapportée les anciens émigrants.

Pour eux, la Côte d'Ivoire est un beau pays, parce qu'on y trouve facilement du travail qui procure dans les moindres délais de l'argent permettant d'acquérir les biens qu'ils n'avaient pas au village et de se donner une importance aux yeux de ceux qui sont restés sans bouger.

Effectivement à leur arrivée, ils ont trouvé du travail et ils se plaisent par rapport au village. Les plus vieux ont accédé au statut d'homme marié, puis de chef de famille, les plus jeunes espèrent avoir également ces mêmes avantages tant qu'ils sont encore à Abidjan.

Que se passe-t-il en réalité.

- Le bas niveau socio-professionnel de ces travailleurs ne peut que les confiner aux avant-derniers degrés de l'échelle sociale déjà saturée en Côte d'Ivoire. Cette situation leur impose d'accepter les plus bas salaires et ils sont de surcroît les plus exposés au chômage. Leur analphabétisme et leur bas niveau de connaissance de la langue commerciale (le Dioula) font que ces travailleurs sont repliés sur eux mêmes dans une attitude de cohésion interne qui ne fait qu'aggraver leur carence et privilégier leur statut d'étranger.

- Les bas salaires qu'ils ont, ne leur permettent pas une vie meilleure. Bien plus, le peu qu'ils ont pour vivre est en partie envoyé aux parents qui sont restés au village pour s'acquitter de l'impôt ou acheter du mil au cas où la récolte a été mauvaise. Cela prouve combien ils sont attachés à leur pays d'origine.

Ces salaires ne leur donnent également pas la possibilité d'avoir des logements décents et ils sont par conséquent obligés d'accepter toutes les conditions de logement. Ils vivent donc dans les quartiers les plus insalubres d'Abidjan : Koumassi Poto-Poto, Abobo gare.

- Ils ne peuvent pas acquérir par eux-mêmes une qualification professionnelle, parce que leur niveau de compréhension du français est au-dessous du seuil normal et leurs séjours sont parfois trop courts.

Comme le dit Philippe Decraene dans son article "la dignité des pauvres", le Monde du 18 janvier 1977.

"Ouvriers agricoles, boys, petits employés, les Voltaïques se considèrent comme les Portugais de la Côte d'Ivoire".

Cette phrase montre sans bavure la situation dans laquelle se trouve les travailleurs voltaïques en Côte d'Ivoire, si on connaît bien celle des Portugais en France. Cette situation, n'est rien d'autre que celle que nous voyons actuellement en Côte d'Ivoire.

- Ces travailleurs sont exploités et ils en sont conscients. Cependant, malgré leur nombre et leur rôle important dans le système de production de la Côte d'Ivoire, ils n'ont pas accédé à une conscience de classe ; ils n'imaginent pas qu'ils pourraient exercer une pression collective pour obtenir une amélioration de leur situation.

Cela s'explique tout d'abord par le fait qu'ils considèrent leurs séjours répétés en Côte d'Ivoire comme des moments provisoires dans leur existence : on n'y va pas pour le plaisir, on n'y va que pour y trouver dans le bref délai les moyens de vivre mieux au pays natal. D'autre part, les employeurs réussissent sans peine à maintenir chez eux un sentiment d'insécurité qui les dissuade de revendiquer.

Enfin, les économies qu'il est possible de faire en Côte d'Ivoire sont plus élevées par rapport à celles qu'il est permis d'espérer en Haute-Volta.

Tout en voulant réglementer l'immigration dans le but de protéger ses ressortissants qui constituent la fraction la plus jeune et la plus active, les autorités voltaïques et ivoiriennes ont signé une convention relative aux conditions d'engagement et d'emploi, le 24 mars 1960, dont voici quelques articles :

- Article 2. Tout employeur ivoirien désireux de s'assurer les services de travailleurs voltaïques devra adresser une demande écrite à l'Office de Main-d'Oeuvre de la Côte d'Ivoire, indiquant le nombre et la qualification professionnelle des travailleurs qu'il entend engager conformément aux stipulations de la présente convention.

L'Office de Main-d'Oeuvre de Côte-d'Ivoire groupera les demandes des employeurs par région et les transmettra à l'Office de Main d'Oeuvre de la Haute-Volta.

- Article 4: Avant la signature du contrat, l'Office de Main-d'Oeuvre de la Haute-Volta fera obligatoirement examiner chaque travailleur par un médecin agréé.

Chaque travailleur, et éventuellement sa famille, recevra obligatoirement les vaccinations réglementaires.

A leur retour en Haute-Volta, ils subiront une visite médicale complète.

- Article 7: Les frais de transport et d'hébergement du travailleur, et le cas échéant de sa famille, seront à la charge de l'Office de Main-d'Oeuvre de la Haute-Volta, du lieu d'engagement au lieu d'embarquement par air, route ou voie ferrée. Ils seront à la charge de l'employeur depuis l'embarquement jusqu'à l'arrivée au lieu d'emploi. Le travailleur aura droit au rapatriement en Haute-Volta dans son cercle d'origine à l'expiration de son contrat. Le coût de son rapatriement et éventuellement de celui de sa famille seront à la charge de l'employeur du lieu d'emploi au lieu de recrutement ; sauf au cas où le contrat aurait été rompu par l'employeur du fait d'une faute lourde du travailleur ou pour motif légitimé par le travailleur. Celui-ci sera alors requis d'assurer ses propres frais de rapatriement et éventuellement ceux de sa famille proportionnellement à son temps de service.

Au cas où le travailleur ne pourrait assurer ses frais de rapatriement et éventuellement ceux de sa famille, le gouvernement de la République de Côte-d'Ivoire devra veiller à ce que ces frais soient pris en charge par l'employeur.

La famille du travailleur sera rapatriée en même temps que lui, ou en cas de décès, dans un délai de 60 jours.

Article 12 : Le travailleur percevra au moins le salaire minimum interprofessionnel garanti fixé par la réglementation dans la zone d'emploi.

Article 14 : Le travailleur dont la nourriture sera fournie par l'employeur percevra une ration journalière minimum de :

- 20 litres d'eau
- 600 grammes de riz ou
 - 1 400 grammes de manioc ou
 - 1 400 grammes de patates ou
 - 1 400 grammes d'ignames ou
 - 1 400 grammes de tarots
- 250 grammes de poisson séché ou
 - 450 grammes de poisson frais ou
 - 250 grammes de viande avec os
- 20 grammes de sel

- Une quantité suffisante de légumes ou de fruits
- 40 grammes d'huile végétale ou
150 grammes d'arachide en coques

- Article 15 : Le logement des travailleurs correspondra aux règles d'hygiène et de confort définies par la réglementation. La contre-valeur qui pourra être retenue alors par l'employeur sur le salaire du travailleur est estimée correspondre à la valeur d'une demi-heure de travail rémunérée sur la base du salaire minimum interprofessionnel garanti de la zone d'emploi.

Les conditions suivantes relatives aux logements devront être notamment respectées :

- le sol sera en dur
- les murs et la toiture étanches
- les travailleurs célibataires seront logés par groupe de six au maximum dans des pièces où chacun occupera au moins 14 M³ (1).

En tout cas, comme le montre les articles ci-dessus, cette convention ne pouvait que faire long feu parce qu'elle ne devait en rien améliorer les conditions de vie des travailleurs. La preuve en est que celle-ci se trouve présentement bloquée dans les tiroirs des signataires. Bien au contraire, elle avait pour but de les maintenir davantage dans des conditions de travail, de salaire, de logement et de nourriture les plus déplorables au profit des Européens et Ivoiriens.

Pour nous, le phénomène migratoire n'est pas quelque chose de figé, quelque chose de stagnant, sans évolution, mais bel et bien un phénomène social évolutif. Pour ce faire, il doit se dégager une politique sociale cohérente prenant en compte les droits les plus élémentaires de ces travailleurs, à savoir : la garantie de salaire, de logement décents et non de vouloir les parquer comme des bêtes dans des pièces où ils n'auront même pas la moindre possibilité de se tourner selon l'article 15 de la présente convention.

Il faut qu'ils vivent dans des conditions les meilleures possibles afin de pouvoir se reproduire et produire pour l'économie du pays qui les accueille.

(1) Office de la main d'oeuvre de Côte d'Ivoire, Ministère du travail et affaires sociales.